



impac

• décembre 2024
HORS SÉRIE
CPPAP : 0715 S 07535
199
• 2,50€

L'ÉVÉNEMENT 2024 / PAGE 6
**Assises du Handicap :
l'indispensable état
des lieux**

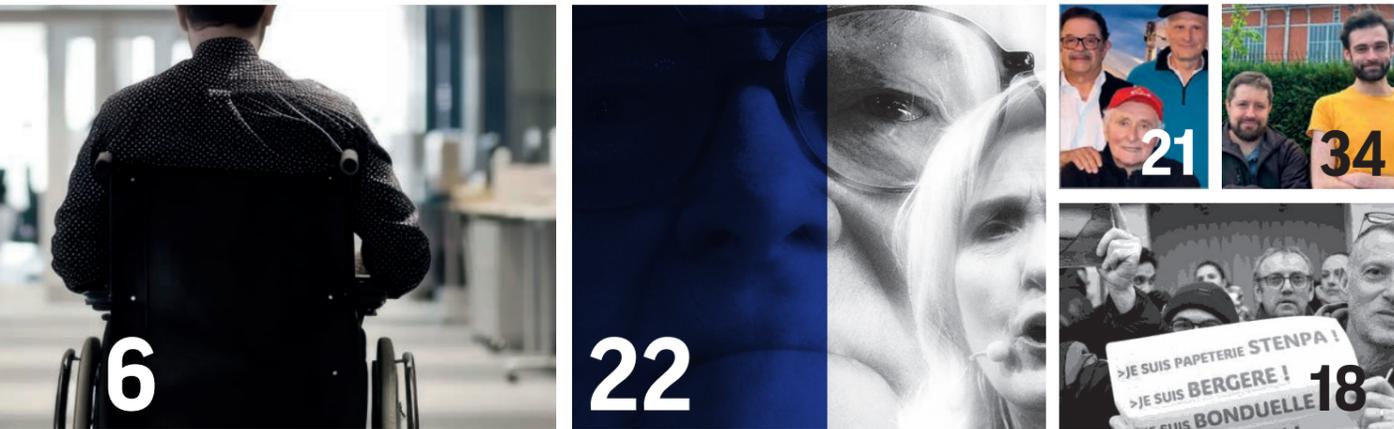
FILIÈRE PAPIER / PAGES 20-21
**Gascogne, Tartas :
joyeux anniversaires
de lutte**

HISTOIRE / PAGE 22
**Le parti de la haine
ordinaire, une histoire
du Front national**



impac /199 sommaire

édito



GRAND ANGLE pages 4-5

« Le verbe résister doit se conjuguer au présent »

L'ÉVÉNEMENT pages 6-17

Handicap, l'indispensable état des lieux
Une vraie égalité des droits, une vraie place dans la société
L'État et le handicap, trop de promesses non tenues

PAPIER pages 18-19

Stempa Stenay, l'usine torpillée
Les promesses en carton

PAPIER pages 20-21

Vivre et travailler à Gascogne
Tartas : que fume la papète

HISTOIRE pages 22-29

Le parti de la haine ordinaire, une histoire du Front national

MÉDIAS pages 30-33

États généraux de l'information : à nos actes manqués
Une presse sous tension
La liberté de la presse peut attendre

LABEUR page 34-35

Morassuti :
« Il faut se battre et ne jamais abandonner »

LECTURES pages 40-41



impac n°199 - HORS SÉRIE - décembre 2024 - CPPAP 0715 S 07535
Le journal des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

Directeur de la publication : Carlos Tunon
Ont participé à ce numéro : Jérémie Demay, Anne Duvivier, Georges Kaplan, Pascal Lefèbvre, Bettine Machecourt, Carlos Tunon

Coordination : Jérémie Demay, Pascal Lefèbvre

Maquette, direction artistique : Frédéric Joffre

Correction : Anne Duvivier / Photos : syndicats Filpac CGT, Stock, D.R. / Illustrations : Rust /

filpac cgt : case 426 - 263, rue de Paris - 93154 Montreuil Cedex - filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr -

Tél. : 01 55 82 85 74 / Imprimerie RIVET, 87000 Limoges.

2 • impac / HORS SÉRIE - décembre 2024



« Indignez-vous ! »

CARLOS TUNON,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FILPAC CGT

Toute l'année, le patronat et le grand capital ont frappé sans relâche. Licenciements, fermetures, délocalisations : tout a été bon pour engraisser leurs comptes en banque bien à l'abri du fisc. Pendant que les travailleurs trinquent, eux se gavent. Et ces mêmes rapaces qui hurlent aujourd'hui à l'asphyxie fiscale n'ont jamais rechigné à encaisser les aides publiques. Des milliards d'euros déversés sans aucune contrepartie. Macron, fidèle serviteur du capital, leur a ouvert en grand les vannes de l'argent public. Il faut dire que pour un ancien banquier, prendre soin de ses amis est un réflexe. Un banquier ne prête qu'aux riches, c'est bien connu. Pendant ce temps, nos territoires crèvent. Derrière chaque emploi supprimé, c'est une famille plongée dans l'angoisse du lendemain.

La finance assassine

L'exemple est criant. À Blendecques, près de Saint-Omer, la papeterie a été sacrifiée sur l'autel du profit. Les propriétaires italiens ont invoqué la rentabilité en berne, un incendie, des inondations. Des excuses cousues de fil blanc pour masquer une réalité bien plus crasse. L'incendie ? Les assurances ont payé la reconstruction et de nouvelles machines. Tout ça pour que la direction annonce la fermeture quelques mois après et délocalise l'outil de production. Les inondations ont touché tout le bassin, et là encore, les assurances ont mis la main à la poche. La rentabilité ? Une agence de notation affirmait noir sur blanc que le site était viable. Mais les financiers n'ont que faire. Leur but ? Casser, liquider, expédier la production ailleurs, là où les salaires sont plus bas et les lois plus souples. Résultat : un site fermé, des centaines d'emplois jetés à la poubelle, et des salariés abandonnés à un marché de l'emploi déjà sinistré. Et l'État dans tout ça ? Bercy, parfaitement au courant, a préféré signer un chèque plutôt que de sauver des emplois.

“
Macron, fidèle serviteur du capital, leur a ouvert en grand les vannes de l'argent public. Il faut dire que pour un ancien banquier, prendre soin de ses amis est un réflexe.”

La papeterie de Blendecques recyclait, entre autres, les cartons usagés de l'agglomération, un modèle d'économie circulaire sabordé par pure cupidité. Socialement, économiquement, écologiquement, cette fermeture est une aberration. Mais qui s'en offusque, à part ceux qui restent aux côtés des travailleurs ?

Face au carnage, un seul rempart : le syndicalisme

Dans cette guerre sociale, un front tient bon : le syndicalisme. Partout, il se bat pour arracher des droits, améliorer les conditions de travail et contrer un patronat qui rêve d'un retour au servage. La Filpac-CGT est à l'avant-garde. Grâce à sa mobilisation, des entreprises ont été sauvées, des emplois préservés, et les travailleurs ont pu conserver leur dignité. Car le syndicalisme, ce n'est pas seulement distribuer des tracts et attendre que ça passe. C'est un combat permanent. Une bataille pour ne jamais céder, ne jamais sombrer dans la résignation, et surtout, pour ne jamais laisser l'extrême droite endormir les consciences avec son poison populiste. Le Pen et ses sbires ne rêvent que d'un peuple soumis et anesthésié, avec le patronat comme meilleur allié.

Ne jamais négocier la défaite

Chaque jour, nous devons nous opposer à leurs plans. Discuter, débattre, mais surtout agir. La Filpac-CGT ne se résoudra jamais à négocier des chèques de départ. Nous ne sommes pas là pour accompagner la casse sociale, mais pour la combattre. Pas de courbettes. Pas de fatalisme. La CGT est née des révolutions. Notre histoire, c'est celle des luttes. Alors cette année encore, quand les attaques pleuvront, nous répondrons. « Soufflons nous-mêmes notre forge. Battons le fer tant qu'il est chaud ». Les victoires n'arrivent pas par miracle. Elles s'arrachent. Et elles s'obtiennent ensemble. ●

LE VERBE RÉSISTER DOIT SE CONJUGUER AU PRÉSENT

Lucie Aubrac (1912-2007), résistante, membre du mouvement Libération Sud (1942-1944)

PASCAL LEFÈVRE

Guerres, dictateurs, génocides, mensonges, corruption, mépris, fascisme... 2024 nous aura tout infligé. Rarement l'humanité aura été aussi proche du point de rupture, au bord du chaos. La tentation du fatalisme est grande. Se dire que tout cela n'est qu'un éternel recommencement, que l'histoire repasse toujours les mêmes plats. Mais ce serait un mensonge confortable. Le fascisme ne revient pas par hasard. Il est poussé, financé, encouragé par les plus grandes fortunes. Les oligarques, les multinationales, les banques voient dans cette montée brune une opportunité en or : détruire les contre-pouvoirs, broyer les droits sociaux, exploiter sans limites la planète et les peuples. Leur but : l'accumulation de richesses, peu importe les cadavres qu'ils laissent derrière eux.

Le néolibéralisme est en fin de vie. Comme un sanglier blessé, il fonce droit devant, prêt à tout pour survivre. Son ultime refuge ? Le fascisme. Seule l'extrême droite lui garantit la continuité du grand pillage : privatisations, destruction des droits des travailleurs, démantèlement des protections sociales et environnementales. Pour ces fous, il faut enterrer vivants les défenseurs de l'environnement, briser ceux qui, comme la CGT, portent haut l'idée que les hommes naissent libres et égaux en droits, qu'ils viennent de Dakar, de Khartoum, de Londres ou de Tartas. L'émancipation se construit par les actes, pas par la couleur d'un passeport ou un lieu de naissance.

LA DÉMOCRATIE ATTAQUÉE

Ce combat, mené par les révolutionnaires de 1789, doit être repris aujourd'hui. Chaque jour, nos principes démocratiques sont attaqués. Face à cette offensive, le combat pour l'égalité et la justice n'a jamais été aussi vital. En 2024, la loi immigration a voulu transformer les travailleurs sans-papiers en sous-hommes, en leur imposant des conditions indignes. À cette occasion, Macron, la droite et l'extrême droite ont marché main dans la main. Loin de défendre les principes républicains, ils rêvaient d'un nouveau monde. Un monde où la peur de l'autre devient la règle, où l'on classe les humains selon leur origine, où la misère se criminalise. Et les médias dominants n'ont cessé de

préparer le terrain, répétant en boucle les éléments de langage du pouvoir.

L'INFORMATION CONTRÔLÉE

Où sont les garde-fous censés protéger l'information ? Ils se taisent, bien trop occupés à préserver leurs petits arrangements. « C'est le monde des affaires, mon brave monsieur », lâchent-ils d'un ton condescendant. Non. L'information n'est pas une marchandise. Elle est un droit fondamental, la pierre angulaire de notre démocratie. Un peuple privé d'une presse libre est un peuple aveugle. Mais c'est bien ce que recherchent Macron et sa clique, comme en témoignent les États généraux de l'information, une farce méprisant les véritables enjeux : secret des sources, indépendance des rédactions, concentration des médias.

Car le contrôle de l'information est une arme essentielle dans cette guerre idéologique. Aujourd'hui, les médias de masse sont aux mains d'une poignée d'oligarques. Bolloré, Arnault, Dassault, Niel... Ces milliardaires ne possèdent pas ces journaux, ces chaînes et ces radios par passion du journalisme, mais pour contrôler l'opinion, imposer leur vision du monde. Et quand une rédaction tente de résister ? Censure, licenciements, pression financière.

La presse doit être un contre-pouvoir. Un journaliste digne de ce nom ne doit jamais être un perroquet du pouvoir. Son rôle, c'est de fouiller, de révéler, de confronter les faits. Mais aujourd'hui, trop de rédactions se sont transformées en chambres d'écho du néolibéralisme et du fascisme. À force d'hystériser les débats, de surmédiatiser les polémiques stériles, de détourner l'attention des vrais enjeux, elles participent activement à la montée de l'extrême droite. Pendant que l'on palabre pendant des heures sur un fait-divers sordide, on ne parle pas des morts au travail, de l'évasion fiscale, du saccage de l'environnement.

Regardez Gaza. Depuis des mois, l'armée israélienne massacre les civils palestiniens dans un huis clos total. Aucun journaliste occidental n'a pu y mettre les pieds pour enquêter. Quelques reporters locaux, au péril de leur vie, tentent de témoigner. Mais leurs images sont censurées, leurs voix réduites au silence. Israël sait que les crimes de guerre ne résistent pas à la lumière. Alors on coupe les communications, on empêche les témoins de parler.

Ce verrouillage de l'information s'étend partout. Trump en a fait un modèle. À chaque contradiction, il crie aux « fake news ». Un média refuse de le suivre

Manuel Macron
annonce la dissolution
l'Assemblée nationale

dan
della:
rière
açade...

dans ses délires ? Il est banni. Une journaliste afghane ose poser une question qui dérange ? Elle est humiliée publiquement. Elon Musk, en pleine Maison Blanche, avoue balancer volontairement des fake news ? Silence radio. Et ce même Musk, milliardaire mégalo-mane, soutient toutes les extrêmes droites, multiplie les provocations racistes et ose faire un salut nazi en pleine cérémonie. Voilà les modèles que le système nous impose.

Cette dérive ne se limite pas aux sommets du pouvoir. Elle gangrène aussi les esprits. Chaque jour, la machine médiatique distille son poison : peur, haine, désignation de boucs émissaires. Elle excite les colères populaires pour mieux les détourner de leurs véritables cibles. Ce n'est plus la finance qui est responsable du chômage, c'est l'étranger. Ce n'est plus le patron qui exploite ses salariés, c'est l'assistantat. Ce n'est plus l'État qui détruit les services publics, c'est l'immigration. Cette propagande permanente prépare le terrain au pire.

L'EXTRÊME DROITE RENFORCÉE

Et Macron dans tout ça ? Il joue les pompiers pyromanes. Avec la dissolution de l'Assemblée nationale au soir des européennes, il a tenté un coup de poker politique. Mais cet ancien banquier de chez Rothschild a oublié une règle essentielle : on ne joue pas avec la démocratie. Son pari était simple : plonger le pays dans le chaos pour se poser en sauveur. Sauf qu'il a failli provoquer l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite. Grâce à une mobilisation massive et la formation du Nouveau Front Populaire, le pire a été évité. Pour cette fois. Mais la menace est toujours là.

Car Macron n'a jamais eu d'adversaire à droite. Il ne combat pas l'extrême droite, il l'alimente. Depuis sept ans, il reprend son discours, applique son programme, installe ses idées au cœur du débat public. Il a normalisé l'impensable. Chaque recul démocratique, chaque loi liberticide, chaque attaque contre

Le combat est-il perdu ?
Certainement pas. Mais il ne se
gagnera pas tout seul. C'est à nous
de le mener, partout, tous les jours.

les acquis sociaux prépare le terrain au fascisme. Et quand celui-ci arrivera, il n'aura plus besoin de forcer la porte : elle lui aura été grande ouverte.

Le combat est-il perdu ? Certainement pas. Mais il ne se gagnera pas tout seul. C'est à nous de le mener, partout, tous les jours. Un patron veut fermer un site rentable pour augmenter ses profits ? On occupe et on bloque. Un collègue est victime de discrimination ? On le défend et on fait front commun. L'extrême droite progresse ? On la combat en dévoilant sa vraie nature : un outil du patronat pour écraser les travailleurs.

Ce combat se mène dans nos usines, nos quartiers, nos familles. Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut convaincre. Démonter les mensonges, opposer les faits aux fantasmes, proposer des alternatives. Car si nous ne le faisons pas, la peste brune continuera à se propager. Ce ne sont pas des masques qui empêcheront cette contamination. Seuls nos actions et nos arguments peuvent stopper la haine.

Ne baissons pas les bras devant ceux qui préfèrent les tendre. La résistance n'est plus une option, elle doit devenir notre quotidien. La menace est là, bien réelle. Elle porte un nom : le fascisme.

La CGT l'a combattu hier. Nous devons le combattre aujourd'hui. Pour la mémoire de nos anciens, pour l'avenir de nos enfants. Liberté, égalité, fraternité : ils ne les éteindront jamais. ●

10 octobre 2024

ASSISES du

Handicap

L'INDISPENSABLE
ÉTAT DES LIEUX

Le 10 octobre 2024, la Filpac CGT organisait ses Assises du handicap. Une première au sein de la CGT. L'occasion pour les participants de dresser un état des lieux du handicap au travail, d'évaluer l'efficacité des mesures actuelles et surtout, peut-être, de changer la perception du handicap dans la société française.

inclusion,
insertion ?



ANNE DUVIVIER PASCAL AUGUSTE
Dossier complet paru dans le numéro 197 d'Impac

TABLE RONDE 1

Après la révolution inclusive réclamée, quelles sont les réalités sociales et économiques des personnes en situation de handicap ?

Animée par Eva Emeyriat, journaliste à *La Vie Ouvrière*, la première table ronde des Assises a réuni des acteurs engagés : Deza Nguembock (Ahadi Foundation), Guy Tisserant (Fédération handisport), Frédéric Drieux (Fédération de sport adapté), François Couturier (AMI), Jérémie Boroy (CNCPH) et Laurent Brun (CGT). Un débat dense et sans détour. Les Jeux paralympiques de Paris ont marqué les esprits, mais après ? Guy Tisserant rappelle que tous les athlètes handicapés ne peuvent pas encore concourir équitablement. Pire, les personnes porteuses d'un handicap mental restent sous-représentées. Frédéric Drieux plaide pour un véritable mélange des singularités : ouvrir toutes les disciplines, adapter les entraînements, et surtout permettre aux athlètes d'avoir une carrière professionnelle au-delà du sport.

« L'ACCESSIBILITÉ, LA BASE DE LA BASE »

« J'entends parler de société inclusive, de changement de regard... Il y a un préalable : l'accessibilité. Ce n'est pas une option, c'est la base de la base ! » assène Jérémie Boroy. Vingt ans après la loi de 2005, on est loin du compte. Sans accessibilité des lieux de travail, des transports, du numérique, parler de plein-emploi ou de maintien en poste est illusoire. « On peut parler de 6 %, de quotas, si cette question n'est pas posée, il n'y a pas d'autonomie au travail. »

« IL FAUT QUE LE VIVRE ENSEMBLE PRENNE CORPS »

François Couturier élargit la réflexion : hôpital en crise, écoles incapables de scolariser tous les enfants en situation de handicap, AESH sous-payés et précarisés... « L'insertion en milieu ordinaire ne décolle pas, les licenciements pour inaptitude explosent. »

Le combat pour le statut de salarié des travailleurs en ESAT reste d'actualité. « Beaucoup ignorent que ces travailleurs ne sont pas salariés, mais relèvent du Code de l'action sociale. Payés à coups de lance-pierres. Obtenir un vrai statut changerait la vie de 120 000 personnes. »

L'euphorie paralympique a sensibilisé, mais il faut des actes concrets. « Il est grand temps de répondre aux attentes sociales, exprimées depuis des mois et dans les urnes. »

« LES FEMMES DOUBLEMENT DISCRIMINÉES »

« Les femmes handicapées subissent une double peine, rappelle Deza Nguembock. Elles sont encore plus précarisées. » Moins rémunérées, sous-représentées dans les postes de cadres, elles restent invisibilisées. Une étude de l'ONU en 2017 montrait qu'elles représentaient à peine 2,3 % des postes de pouvoir dans 19 pays. « Il y a un trou dans la ra-

quette, et il faut y apporter des réponses. » Laurent Brun renchérit : « Il y a 25 ans, quand on demandait des toilettes pour les femmes sur les chantiers, on nous répondait : il n'y a pas besoin, il n'y a pas de femmes. Aujourd'hui, c'est la même logique avec l'accessibilité. Pourquoi adapter si on n'a pas de handicapés ? »

« UN TAUX DE 6 %, ÇA N'A AUCUN SENS ! »

Baisse des budgets sociaux, disparition des CHSCT, manipulations statistiques... L'auditoire témoigne. Et cette anecdote rapportée par Laurent Brun illustre l'absurdité du système : « Une entreprise de l'automobile me dit : avant, on était bons sur le handicap, maintenant on est mauvais. »

- Qu'est-ce qui s'est passé ?
 - On était à 11 %, maintenant à 5 %.
 - Vous avez viré des gens ?
 - Non, ils sont partis en retraite.
 - Donc vous avez cessé d'embaucher des travailleurs handicapés ?
 - On n'en a jamais embauché, on avait juste beaucoup d'accidents du travail... »
- Conclusion amère de Laurent Brun : « Une loi qui fonctionne sur une logique de stock est absurde. Un taux de 6 %, ça n'a aucun sens. Ce qui compte, ce sont les flux. Si ce taux est atteint parce que les conditions de travail sont désastreuses, ce n'est pas une réussite... »
- Le chantier de l'inclusion reste immense.

TABLE RONDE 2

« Le handicap visible, on préfère le cacher »

Le travail est-il vraiment un lieu d'intégration ? Derrière les discours politiques, la réalité est brutale pour les travailleurs handicapés. Les effets d'annonce s'accroissent sans changer grand-chose. Lors de la sixième conférence sur le handicap à l'Élysée, Emmanuel Macron s'est félicité d'une baisse de 4 % du chômage des personnes handicapées, aujourd'hui à 14 %, et de 15 000 embauches en CDI depuis 2017. Mais CDI ne signifie ni temps plein, ni salaire décent. Dans les Esat, les travailleurs touchent à peine 60 % du SMIC. Sur le terrain, l'inclusion reste un mirage.

“

J'entends parler de société inclusive, de changement de regard... Il y a un préalable : l'accessibilité. Ce n'est pas une option, c'est la base de la base !

Jérémie Boroy

”



« L'INCLUSION DOIT DEVENIR LA NORME ! »

Pour Bruno Leseigneur (FNME-CGT), le handicap ne devrait jamais être un frein à la dignité professionnelle, mais les discriminations persistent : manque d'accessibilité, outils inadaptés, préjugés. « La CGT a toujours été à l'avant-garde des luttes pour l'égalité. Il faut briser ces clichés et rendre les entreprises accessibles, repenser les politiques RH et former en continu pour déconstruire ces stéréotypes. »

DES HANDICAPS DIVERS, DES RÉPONSES ADAPTÉES

Frédéric Mau (FNSCBA-CGT, Vinci) rappelle : « On réduit souvent le handicap au fauteuil roulant, alors qu'il en existe mille formes. Une entreprise installe des rampes d'accès et pense avoir tout réglé ! » Résultat : au lieu d'embaucher, beaucoup d'entreprises préfèrent payer une amende ou externaliser ces postes. Seulement 3,5 % des travailleurs handicapés ont un emploi, loin du taux légal de 6 %.

120 000 SALARIÉS JUGÉS INAPTES CHAQUE ANNÉE

Clothilde Olier (3E) dénonce une hypocrisie généralisée. « Dans une société obsédée par le profit, on embauche un jeune qu'on pourra exploiter. Quant au handicap visible, on le cache. Un employeur redoute qu'une personne en fauteuil à l'accueil donne une « mauvaise image ». » La loi de 2016 sous François Hollande a facilité le licenciement des salariés inaptes. Résultat, 120 000 travailleurs sont évincés chaque année. « Ce chiffre a explosé après la réforme des retraites. Quand des députés ont voulu comprendre pourquoi 60 % des salariés ne sont plus en poste avant leur départ, ils ont découvert l'ampleur du massacre. Un licenciement toutes les deux minutes, c'est monstrueux. »



UN PATRONAT AVEUGLE AUX BÉNÉFICES DE LA PRÉVENTION

Dans le BTP, la situation est dramatique. « Les blessures causent pertes de mémoire, troubles de l'équilibre ou de la concentration. Beaucoup ne peuvent plus travailler », alerte Frédéric Mau. Clothilde Olier ajoute : « 40 % des inaptes souffrent de troubles psychiques, surtout dans la santé et le médico-social, des secteurs précaires où les femmes sont majoritaires. Ces salariés, épuisés, sont jetés, jamais réintégrés. » Et pourtant, la prévention est bénéfique pour tous. « Moins de fatigue, moins de blessures, c'est autant d'économies pour la collectivité », rappelle la CGT. Mais Frédéric Mau ironise : « On a le patronat le plus con du monde ! Même face à des preuves tangibles, ils refusent d'écouter. »

VERS UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ?

Frédéric Olivennes (Audiens) nuance : « Dans la culture, le dialogue social a permis des avancées. Nous avons organisé des job-datings avec TF1, la Comédie-Française et des producteurs de cinéma. Mais nous manquons encore de données pour mieux cibler nos actions. » Jean-Manuel Kupiec (OCIRP) propose un autre angle : « Avec l'allongement de l'espérance de vie, de plus en plus de personnes handicapées, comme celles atteintes de trisomie, dépassent les 60 ans. Il faut aussi penser aux aidants : 11 millions en France, dont 60 % s'occupent de proches en perte d'autonomie. Cette réalité doit être intégrée aux accords collectifs pour garantir des droits aux familles. »

« On a le patronat le plus con du monde ! Même face à des preuves tangibles, ils refusent d'écouter. »

Frédéric Mau

Dialogue, volonté et solidarité sont essentiels. Seule une société qui ne craint pas la différence pourra transformer le monde du travail en un véritable espace d'inclusion.

TABLE RONDE 3 « Nous devons cultiver l'envie d'inclusion et faire rayonner nos idées »

L'enjeu des accords de branche et d'entreprise pour lutter contre les discriminations à l'embauche et dans le travail est crucial. Cette table ronde démontre combien les clichés sur le handicap ont la vie dure. Pourtant, avec de la volonté, l'inclusion professionnelle peut devenir réalité.

« BEAUCOUP D'ACCORDS NE SONT QUE DE FAÇADE »

Entre quotas et lois, tout semble en place pour une société plus inclusive. Pourtant, le constat est amer : beaucoup d'employeurs préfèrent payer une contribution plutôt que recruter. Laetitia Gomez (CGT Intérim) l'observe : « Nous avons beaucoup d'accords qui ne sont que de façade. Par exemple, l'accord pour l'intérim reprend simplement la loi sans ambition réelle. » Dans l'intérim, plus de 10 000 accidents du travail sont enregistrés chaque année, mais les discriminations à l'embauche restent un problème majeur. Les efforts du patronat sont insuffisants. Les textes devraient-ils être plus contraignants ? Pour Maider Lecomte-Dufresne, la question n'est pas de fixer un quota de 6 %, mais de rendre l'engagement réel : « Il faut aller au-delà d'une logique d'obligation pour construire une dynamique d'action. »

« NOUS AVONS DES ACCORDS QUI NE FONCTIONNENT PAS »

La discrimination à l'embauche est réelle, mais combien de salariés n'osent pas déclarer leur handicap par peur du licen-

« Lorsqu'un accident du travail survient, il n'y a pas de visite médicale de reprise. Sans elle, le salarié ne retrouve pas d'emploi. »

Laetitia Gomez, secrétaire générale CGT Intérim

ciement ? Un cadre légal plus clair permettrait une parole plus libre. Maider Lecomte-Dufresne est sans appel : « Nous avons des accords qui ne fonctionnent pas. » Pour Christian Schmidt de la Brélie (Klévia), l'action est indispensable : « Sur le handicap, nous intervenons pour les branches et les entreprises, en nous concentrant sur trois priorités : l'inclusion, la prévention et la réparation. » Dans la branche du transport, un conducteur en incapacité peut percevoir une rente, ce qui n'est pas toujours reconnu par le régime obligatoire.

« UNE PERSONNE HANDICAPÉE INTÉGRÉE FAVORISE LA PRODUCTIVITÉ, LA SOLIDARITÉ ET LA CONFIANCE »

Klévia investit également dans la formation des salariés,



des encadrants et des aidants, un enjeu clé. « Nous avons créé un référent national pour guider les branches et les entreprises dans ce système complexe », explique Christian Schmidt de la Brélie. L'inclusion apporte des bénéfices : « Chaque fois qu'une personne handicapée est intégrée, cela renforce la solidarité et la productivité. »

L'INITIATIVE DES CAFÉS JOYEUX

Pour sensibiliser, il a créé les Cafés Joyeux, avec Yann Bucaille. « Des personnes atteintes de trisomie ou d'autisme y travaillent, encadrées par des collègues valides. Depuis 24 mois, nous avons ouvert un second café », explique-t-il. Didier Moguelet (Agefiph) déplore les blocages culturels : « Les héros de notre société sont les beaux, les forts. Le handicap fait peur. Il faut changer cette perception. »

« 61 % NE LE MENTIONNENT PAS SUR LEUR CV »

La peur du rejet est une réalité. « 61 % des personnes en situation de handicap ne le mentionnent pas sur leur CV. Pour la sixième année consécutive, le handicap est la première cause de discrimination en entreprise », rappelle Didier Moguelet. L'absence de contraintes légales limite l'efficacité des accords de branche. « Sans contrainte, rien ne bouge. En France, l'image du handicap reste misérabiliste. Pourquoi cela fonctionne ailleurs et pas ici ? » s'interroge Maider Lecomte-Dufresne. Laetitia Gomez (CGT Intérim) ajoute : « Notre société exclut facilement : couleur, handicap, pensée. Nous devons cultiver l'envie d'inclusion et faire rayonner nos idées. »

« PRÉVENIR LES HANDICAPS FUTURS OU AIDER LES TRAVAILLEURS »

Nicolas Janda (TH Conseil) souligne l'import-

tance de la prévention. « Nous avons travaillé avec la Filpac CGT pour installer des exosquelettes dans une imprimerie, afin de préserver l'intégrité physique des salariés. »

Dans l'intérim, la situation est encore plus critique. « Lorsqu'un accident du travail survient, il n'y a pas de visite médicale de reprise. Sans elle, le salarié ne retrouve pas d'emploi », explique Laetitia Gomez. Pour pallier cela, la CGT Intérim a mis en place une visite médicale dans le but de faciliter le retour à l'emploi.

Laetitia Gomez conclut avec ironie : « La branche du travail temporaire n'est jamais en reste. Nous voyons émerger des entreprises adaptées de travail temporaire. Dès que le handicap rapporte, les patrons de l'intérim sont là, cachés derrière ou assis sur un caillou. » Cette table ronde le confirme : sans volonté réelle, rien ne bouge.

TABLE RONDE 4

Un impératif : la formation

La dernière table ronde des Assises, animée par Pauline Porro (*La Vie ouvrière*), pose la question cruciale : comment développer un réseau d'acteurs au service des travailleurs concernés et des syndicats ?

Martin Lehmann, directeur de Pepps, met le doigt sur un paradoxe : on a les lois, mais pas les moyens de les appliquer. Manque de budget, manque de volonté politique. Depuis 2018, des outils performants existent en médecine du sport pour évaluer l'état musculosquelettique des athlètes. Pourquoi ne pas s'en servir pour les salariés ? Au lieu de cela, le parcours des travailleurs handicapés vire au cauchemar : « En 1970, un médecin du travail couvrait 700 à 900 salariés ; aujourd'hui, nous en sommes à un médecin pour 6 000 salariés ». Difficile dans ces conditions de parler de prévention, encore moins de réparation.

APPLIQUER LA LOI, MAIS VRAIMENT

Menvin Vencatasamy (Filpac) réclame l'application stricte de la loi de 2005. Ce qui implique de ne plus enfermer un salarié handicapé dans un seul poste toute sa carrière. « La loi de 2005 n'est pas appliquée. Il faut développer les formations et que l'Agefiph ait les moyens de contrôler ce qui se passe quand on signe une convention. » Et que les aides ne profitent pas qu'aux mastodontes comme BPCE, pendant que les TPE et PME rament.

FORMER ET CONTRÔLER

Pour Valérie Lefebvre Haussmann (FSPBA CGT), le nerf de la guerre, c'est la formation, y compris des représentants du personnel : « Il faut absolument réussir à gagner les droits nouveaux. Quand on signe un accord, il faut un suivi. Trop souvent, on signe et advienne que pourra... » Et quand le contrôle est là, les résultats suivent. La charte CGT pour les



En 1970, un médecin du travail couvrait 700 à 900 salariés ; aujourd'hui, nous en sommes à un médecin pour 6 000 salariés.

Martin Lehmann

JO a permis plus d'inspections du travail et, finalement, moins d'accidents sur les chantiers.

LES BONS OUTILS POUR NE PAS ÊTRE BROYÉ

Frédéric Roussel, avocat en dommages corporels, rappelle une réalité brutale : 90 % des victimes d'accidents ignorent leurs droits. « Si vous chutez d'un escabeau sans assurance vous n'avez que vos yeux pour pleurer. » L'information doit circuler, et vite. Marie-Claire Gros dénonce « un rabotage des moyens » à tous les niveaux. Patrick Stern, médecin-conseil, met en garde contre les experts missionnés par les assurances : « L'indemnisation n'est pas faite par les médecins, mais par les avocats et assureurs. Il faut connaître le droit pour ne pas se faire broyer. »

LA CGT EN PREMIÈRE LIGNE

L'association Ambroise Croizat, historiquement liée à la fédération de la métallurgie, gère des centres de formation pour travailleurs handicapés. Hervé Leblanc souligne une évolution inquiétante : bientôt, ce ne sera plus la MDPH qui orientera, mais France Travail...

Menvin Vencatasamy, lui, passe à l'action : il a mis en place un module de formation à la Filpac pour armer les élus syndicaux face aux situations de handicap. Son but ? Créer un réseau solide avec médecins et avocats. Son mot d'ordre : « Il ne faut jamais lâcher ! Avec la CGT, personne ne doit rester seul. »

Le message est clair. Ces Assises sont un point de départ, pas une fin en soi. Pascal Lefebvre annonce des actions concrètes portées par la CGT et les associations présentes. Menvin, lui, attend déjà une avalanche de demandes de formation pour des référents handicap. Car la lutte ne fait que commencer. ●



Nous sommes la protection sociale des industries du message imprimé et digitalisé



Vous protéger, c'est prévenir, assurer, accompagner, défendre.

Vous protéger, c'est se mobiliser, œuvrer chaque jour, au plus près de vos besoins.

Vous protéger, c'est agir.

Nous agissons avec vous, car face aux risques, nous sommes plus forts ensemble.

NOUS CONTACTER

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Pour la gestion de vos contrats Santé, Prévoyance, Retraite ou toute question :

☎ 01 40 60 20 00

Contact mail depuis notre page www.lourmel.com ou via votre espace abonné

Pour souscrire un nouveau contrat en Santé, Prévoyance :

☎ 0 809 10 28 08 Service gratuit * prix appel Du lundi au vendredi de 9h à 18h

✉ contact-entreprises@lourmel.asso.fr

VOUS ÊTES UN PARTICULIER - SALARIÉ OU RETRAITÉ

Pour la gestion de vos contrats Santé, Prévoyance, Retraite ou toute question :

☎ 01 40 60 20 00

Contact mail depuis notre page www.lourmel.com ou via votre espace abonné

Pour souscrire un nouveau contrat en Santé :

☎ 01 40 60 20 59

✉ contact-entreprises@lourmel.asso.fr

Pour contacter le service Action & Soutien :

☎ 01 40 60 20 00

✉ action-soutien@lourmel.asso.fr

Une vraie égalité des droits et une vraie place dans la société

EXTRAITS DU DISCOURS DE SOPHIE BINET, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CGT

Article paru dans le numéro 197 d'Impac

Sophie Binet a ouvert ces assises du handicap par un discours fort, militant pour une société enfin réellement inclusive.

Cette journée permet de mettre un coup de projecteur sur la rupture entre la grande fierté d'avoir pu organiser les Jeux paralympiques, ce grand moment qui a permis de changer de regard sur les personnes en situation de handicap, de sortir d'un discours misérabiliste, etc. C'est méprisant pour les personnes en situation de handicap. Il faut passer à un discours de fierté qui les présente comme de grands athlètes capables de réussir des choses incroyables, y compris pour des personnes valides. Ce grand moment a donc permis de changer de regard et d'accélérer toute la société. Le retour à la normale a été en revanche très violent, avec un gouvernement annoncé sans ministre du handicap. Cette disparition a été comblée après la mobilisation très rapide des associations. Surtout, nous avons un gouvernement et un patronat qui vont continuer comme avant, c'est-à-dire en ne traitant pas cette question. Pour la CGT, il est important d'organiser cette journée car la question du handicap est au cœur de nos responsabilités syndicales. La CGT a d'ailleurs joué un rôle moteur dans l'histoire des batailles pour le droit des personnes en situation de handicap, à l'égalité. Nous devons continuer ce combat pour trois raisons.

« LE TRAVAIL DOIT ÊTRE ADAPTÉ AUX HUMAINS ET PAS L'INVERSE »

D'abord, l'égalité d'accès au travail : le droit au travail proclamé par notre Constitution s'applique d'abord aux personnes en situation de handicap. Elles doivent avoir un droit plein et entier au travail. Or, aujourd'hui, ce qu'on constate, c'est que les personnes en situation de handicap sont deux fois plus au chômage que les travailleurs ordinaires. Même chose pour le chômage de longue durée. Pourquoi ? Parce que la loi n'est pas appliquée. Elle est assortie de trop nombreuses dérogations. Les fameux 6 % de travailleurs handicapés imposés

On les essore, et une fois qu'ils sont trop usés, on les éjecte avec des licenciements pour inaptitude qui explosent.

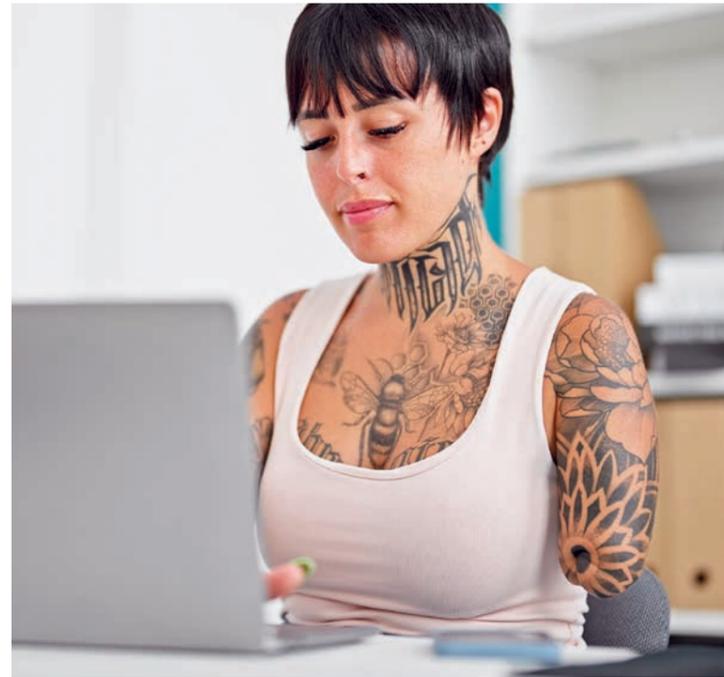
aux entreprises ne sont en moyenne qu'à 3,5 % à cause de toutes ces dérogations ! Beaucoup de sociétés préfèrent, plutôt que d'adapter les postes de travail, payer une pénalité, externaliser leur responsabilité en matière de handicap, ou conclure des accords avec les organisations syndicales pour contourner cette obligation de recrutement. La CGT rappelle que le Code du travail est très clair sur ce point : le travail doit être adapté aux humains et pas l'inverse. Or, aujourd'hui, avec ces injonctions toujours plus fortes à la productivité permanente, on exclut toutes celles et ceux qui sont un peu moins productifs que les autres : les vieux, les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap, pour se concentrer sur une population toujours plus resserrée. On les essore, et une fois qu'ils sont trop usés, on les éjecte avec des licenciements pour inaptitude qui explosent.

« CHAQUE JOUR EN FRANCE, C'EST 2 500 ACCIDENTS DU TRAVAIL »

La deuxième raison est qu'une partie des situations de handicap sont liées au travail. Certains handicaps sont de naissance, d'autres résultent d'accidents de la vie, et d'autres encore sont dus à des accidents qui ont lieu au travail. L'explosion des licenciements pour inaptitude atteste justement de cette situation. Notre bataille concerne d'abord la prévention, car nous devons réduire ces accidents du travail et ces morts au travail. Nous avons le bonnet d'âne européen sur ces licenciements pour inaptitude. Chaque jour en France, c'est 2 500 accidents du travail. C'est énorme et personne n'en parle. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg puisque 30 % des accidents du travail ne sont pas déclarés. Les salariés ont peur, et les employeurs font tout pour que les salariés ne puissent pas recourir à ce droit. C'est pour cela que nous devons multiplier les politiques de prévention et forcer les employeurs à prendre leurs responsabilités en matière de réparation des situations de handicap. La CGT se bat pour des départs anticipés systématiques liés à la pénibilité et aux questions de handicap. Les chiffres sont violents : l'espérance de vie est beaucoup plus faible pour les personnes en situation de handicap.

« ICI MÊME À LA CGT, NOUS AVONS DES PROGRÈS À FAIRE »

La troisième raison qui fait que ces questions de handicap doivent être défendues et portées syndicalement, c'est une question d'égalité. La CGT se bat pour que les personnes en situation de handicap aient une vraie égalité des droits et



Le fait que, ici même à la CGT, nous ayons des progrès à faire laisse imaginer ce qui reste à faire partout en France.

une vraie place dans la société. Le chemin est encore long. Nous sommes très loin du compte. En matière d'égalité d'accès à la scolarité et à la formation, par exemple, en cette rentrée, plus de 1000 élèves en situation de handicap ne peuvent pas être scolarisés parce qu'ils n'ont pas de prise en charge adaptée. Beaucoup d'autres, pour lesquels nous n'avons pas les chiffres, sont scolarisés seuls dans des classes, sans être accompagnés. C'est une catastrophe pour tout le monde : pour les élèves, mais aussi pour les enseignantes et enseignants, sans oublier leurs parents.

La place des personnes en situation de handicap dans notre société doit également progresser, notamment en termes de mobilité et d'accessibilité. Malheureusement, à la CGT, nous avons quelques progrès à accomplir. Aujourd'hui même, notre équipement ne fonctionne pas (elle parlait d'un élévateur pour permettre aux personnes d'accéder à la scène. Cette plateforme a fini par fonctionner après plusieurs minutes de stress, ndlr). Grâce à cette journée, nous avons identifié des éléments à mettre en place pour que le bâtiment soit plus accessible. Le fait que, ici même à la CGT, nous ayons des progrès à faire laisse imaginer ce qui reste à faire partout en France. À commencer par le métro à Paris qui reste impossible à prendre quand on est en situation de handicap. Bref, c'est un changement majeur à faire à tous les niveaux. Certes, des obligations légales ont progressé, mais elles demeurent très peu respectées et surtout pas financées. Oui, il faut le dire très tranquillement :

rendre accessibles tous les lieux aux personnes en situation de handicap, ça coûte, mais c'est juste normal. C'est le coût de l'égalité. C'est non négociable. C'est une condition indispensable à l'égalité. Sinon cela ne sert à rien de dire que nous faisons l'égalité.

« LA CGT DEMANDE UN GRAND SERVICE PUBLIC POUR AIDER LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE »

Enfin, se battre pour une égalité d'accès des personnes en situation de handicap dans la société, c'est aussi créer un grand service public de l'accompagnement de la perte d'autonomie. Il faut s'assurer que les droits sociaux soient suffisants et affectés. Or, il existe un maquis avec des acteurs, des aides dans tous les sens, avec beaucoup de contradictions. Il est difficile de faire respecter ses droits. Grâce à une bataille menée par la CGT, nous savons qu'il existe environ 30 % de personnes qui n'ont pas recours à leurs droits sociaux. Pour les personnes en situation de handicap, il n'est pas impossible que ces 30 % soient dépassés. C'est pour ça que la CGT demande un grand service public pour aider les personnes en perte d'autonomie. Pour nous, il doit dépendre de la branche maladie et pas d'une cinquième branche de la sécurité sociale comme l'a fait le gouvernement. Cette cinquième branche nous pose problème car elle est financée par l'impôt et non par les cotisations. Ensuite, étant financée par l'impôt, les organisations syndicales n'y ont qu'un strapping.

Il est important de dire que cette journée marque une nouvelle impulsion au plan confédéral sur notre prise en compte de ces questions de handicap, pour coordonner les activités et les interventions de nos fédérations, ainsi que pour mieux organiser nos interventions auprès des institutions et des nombreuses associations. Je tiens à remercier enfin les très nombreuses associations, institutions de prévoyance et l'Agefiph qui sont présentes aujourd'hui. Il faut les remercier pour leur travail avec nous depuis des années. J'espère que nous améliorerons encore ce travail dans les années à venir. Cette question du handicap est une responsabilité majeure du syndicat, à commencer par la bataille dans les entreprises pour que les employeurs prennent leurs responsabilités, mais nous ne pouvons pas travailler seuls. Nous avons besoin de votre expertise et de ce travail en partenariat qui nous permettra ensemble d'être plus forts.

Comme nous disons à la CGT, ce n'est qu'un début, continuons le combat. ●

L'État et le handicap : trop de promesses **non tenues**

POSITION DE LA CGT SUR LE HANDICAP (11 FÉVRIER 2025)

Personne ne choisit d'être en situation de handicap. Pas plus qu'on ne choisit de vivre dans une société qui, au lieu de garantir l'égalité des droits, multiplie les barrières et rappelle chaque jour aux personnes concernées qu'elles doivent se battre pour exister. Le véritable handicap, c'est l'abandon des pouvoirs publics (État, collectivités, services publics, etc.).

Depuis la loi de 2005, présentée comme une avancée historique, les promesses n'ont pas été tenues. Les établissements publics sont encore trop souvent inaccessibles, les transports adaptés restent un luxe, et le numérique exclut une partie des citoyens. Dans l'emploi, les quotas sont ignorés, les discriminations prospèrent, et les travailleurs handicapés continuent d'être relégués au second plan. Et que dire des élèves ? Les accompagnants sont en nombre insuffisant, sous-payés, mal formés, et les formations accessibles pour les adultes sont une rareté. Le pire, c'est ce qui attend les bénéficiaires de l'AAH à la retraite. À 62 ans, l'État les dépouille de leurs droits en les forçant à basculer vers l'ASPA, une allocation inférieure, assortie d'une récupération sur succession. Non seulement on les précarise, mais on les condamne à vie, eux et leurs familles. Cette injustice est une honte nationale. Il est urgent de revoir le calcul de l'ASI et de l'ASPA, toujours conditionnées aux ressources du conjoint, et de déconjugaliser l'AAH pour que les personnes en situation de handicap ne soient plus prisonnières d'une dépendance financière imposée. La CGT ne détournera jamais le regard devant ces attaques. Nous serons toujours aux côtés des personnes en situation de handicap. Là où les pouvoirs publics échouent, nous nous battons pour qu'elles obtiennent ce qu'elles méritent : le respect, l'égalité, et une vie digne. Nous ne laisserons pas passer les manquements en matière d'accessibilité, les inégalités dans l'emploi, ou les discriminations dans l'éducation. Nous ne tolérerons pas la précarisation des aidants ou les injustices financières imposées par l'inaction politique. La CGT est et restera le rempart contre cette

La CGT ne détournera jamais le regard devant ces attaques. Nous serons toujours aux côtés des personnes en situation de handicap.

société qui exclut et méprise. Ce combat, nous le mènerons jusqu'à ce que justice soit faite.

LOI DU 11 FÉVRIER 2005 : UNE AMBITION TRAHIE

Adoptée sous le titre prometteur de « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », la loi de 2005 devait faire date dans la lutte pour une société inclusive. Pourtant, près de 20 ans plus tard, les retards accumulés, les lacunes béantes et l'inaction politique démontrent un mépris systémique envers les personnes en situation de handicap.

Accessibilité : un droit piétiné au quotidien

1. Mise en conformité des établissements recevant du public (ERP) :

La mise en accessibilité des ERP reste un échec flagrant. Les Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP), censés être un outil de planification, se sont transformés en échappatoire pour éviter toute sanction. Nous exigeons des contrôles rigoureux, des sanctions dissuasives et la publication régulière des avancées pour chaque établissement. L'accessibilité ne peut être un luxe ; elle est un droit fondamental.

2. Transports accessibles partout et pour tous

Dans de nombreuses zones rurales et périurbaines, l'accessibilité des transports reste une chimère. Les trajets quotidiens sont un parcours du combattant. Nous revendiquons une accessibilité totale, quel que soit le territoire, avec un calendrier précis pour la mise en conformité de tous les réseaux de transport en commun.

3. Accessibilité numérique :

Les outils numériques sont aujourd'hui incontournables pour l'accès à l'information, aux services publics et à l'emploi. Pourtant, trop de sites et d'applications restent inaccessibles.

Nous exigeons la généralisation immédiate de la conformité aux normes RGAA, sous peine de sanctions financières pour les entreprises et les administrations concernées. Dans le même temps, il n'est pas normal que les usagers ne puissent contacter les administrations et services publics exclusivement par internet. Il est nécessaire de réintroduire la relation téléphonique gratuite.

Emploi et inclusion professionnelle : les promesses non tenues

1. Renforcer l'obligation d'emploi des personnes handicapées (OETH) :

Avec un objectif théorique de 6 %, les entreprises continuent de contourner cette obligation par le paiement de simples contributions.

Nous demandons la fin des passe-droits : augmentation significative des contrôles, sanctions renforcées pour les entreprises défaillantes et publication des statistiques d'emploi des personnes handicapées par secteur.

2. Favoriser l'emploi durable :

La précarité demeure la règle pour les travailleurs handicapés. Les dispositifs existants sont trop rares et mal adaptés. Nous revendiquons la création massive de passerelles d'accompagnement vers des emplois durables, avec des formations adaptées, un suivi personnalisé et des aides à l'embauche renforcées.

3. Lutter contre les discriminations salariales :

Les inégalités de rémunération sont omniprésentes, et les carrières des travailleurs handicapés stagnent trop souvent. Nous exigeons des dispositifs de contrôle spécifiques pour identifier et sanctionner les discriminations salariales.

Les salariés dans les ESAT doivent être soumis au Code du Travail

La loi sur le plein emploi, adoptée en décembre 2023, a choisi d'ignorer une injustice flagrante : le maintien du statut d'usager pour les personnes en situation de handicap travaillant dans les ESAT. En les soumettant toujours au Code de l'Action Sociale et des Familles plutôt qu'au Code du travail, cette législation entérine une discrimination institutionnalisée.

NOUS EXIGEONS :

1. La reconnaissance du statut de salarié pour les personnes en ESAT, leur garantissant les droits fondamentaux du travail : SMIC, congés payés, retraite.

2. La valorisation de leurs compétences et de leur contribution économique, grâce à une intégration pleine et entière dans le droit commun du travail.

3. Une réforme ambitieuse et inclusive des ESAT, avec un accompagnement adapté pour sécuriser cette transition, tout en respectant leurs spécificités.

Le travail des personnes en ESAT doit être reconnu à sa juste valeur, avec les mêmes droits et la même considération que celui de tout autre travailleur.

Refuser cette égalité, c'est nier leur dignité, leur rôle social et leur apport à la société. Cette injustice doit cesser. Nous demandons des mesures concrètes, immédiates, et à la hauteur des enjeux.

Éducation et formation : construire l'avenir dès aujourd'hui

1. Renforcer l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) :

Les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) sont en sous-effectif, mal formés et soumis à des contrats précaires.

Nous demandons des recrutements massifs, une stabilisation des contrats et la garantie d'une formation continue pour ces professionnels indispensables.

2. Adapter les formations professionnelles :

Les formations restent trop souvent inaccessibles ou inadaptées, ce qui freine l'insertion professionnelle.



Nous revendiquons la refonte des formations, avec une prise en compte systématique des besoins spécifiques des personnes handicapées.

Accompagnement et soins : répondre aux besoins spécifiques

1. Réduire les délais administratifs :

Les démarches auprès des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont un véritable cauchemar. Les délais d'instruction sont interminables.

Nous exigeons une simplification des procédures et un renforcement des moyens alloués aux MDPH pour garantir des réponses rapides et adaptées.

2. Renforcer l'accès aux soins spécialisés :

Dans de nombreux territoires, les soins adaptés restent inaccessibles, notamment pour les handicaps rares ou complexes. Nous demandons un plan national pour développer des structures de soins spécialisées dans chaque région, avec un financement pérenne.

Justice sociale et retraite : en finir avec les injustices

La transition automatique de l'AAH vers l'ASPA à l'âge de 62 ans est une trahison des principes de justice sociale et de dignité humaine.

1. Maintenir l'AAH après 62 ans :

Nous exigeons la suppression de cette transition automatique, avec le maintien de l'AAH pour garantir l'autonomie financière des bénéficiaires.

2. Éliminer la récupération sur succession :

Nous revendiquons la suppression de cette mesure injuste qui pénalise les personnes handicapées et leurs héritiers.

Revenu et travail : un droit à vivre dignement

1. Augmenter les plafonds de ressources pour l'AAH :

Nous exigeons une révision des plafonds à trois fois le SMIC, permettant aux bénéficiaires de travailler sans perdre leurs droits.

2. Supprimer les effets de seuil :

Nous demandons un dispositif progressif pour éviter toute perte brutale de revenus.

Soutien aux aidants : une reconnaissance impérative

Les aidants familiaux et professionnels sont les piliers invisibles de l'accompagnement. Leur rôle doit enfin être reconnu.

1. Pour les aidants familiaux :

Garantie de droits sociaux en reconnaissance de leur rôle et de contribution essentielle à la société. Attribution de congés payés adaptés, pour permettre aux aidants de se reposer et de préserver leur santé. Mise en place d'un soutien financier spécifique, afin de compenser les coûts liés à leurs responsabilités. Validation des points pour la retraite, enfin de ne pas pénaliser les aidants dans le parcours professionnel et personnel.

2. Accroissement des aides financières :

Nous exigeons une augmentation des allocations pour réduire la charge financière des aidants.

3. Renforcement des services de répit :

Nous demandons des solutions de répit accessibles pour préserver la santé physique et mentale des aidants.

L'ÉTAT FACE À SES ENGAGEMENTS : ENTRE RENONCEMENTS ET RESPONSABILITÉS

La transition automatique de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) vers l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) constitue une iniquité flagrante, à la fois sur le plan juridique et moral. Cette pratique est une trahison des engagements constitutionnels et internationaux de la France envers les personnes en situation de handicap.

Une iniquité manifeste : la dignité bafouée

En basculant automatiquement de l'AAH à l'ASPA, les personnes en situation de handicap subissent : une perte financière importante : le montant de l'ASPA est souvent inférieur à celui de l'AAH, privant ainsi les bénéficiaires de revenus nécessaires à leur autonomie.

Une atteinte à leur autonomie financière

L'ASPA impose une récupération sur succession, ce qui pénalise les héritiers des personnes concernées. Un abandon des droits spécifiques liés au handicap : les besoins des personnes handicapées ne s'arrêtent pas à 62 ans. Cette transition ignore les dépenses supplémentaires inhérentes à leur situation (aides techniques, soins adaptés, etc.).

Nous exigeons la suppression de cette transition automatique et le maintien des droits liés à l'AAH pour garantir une vie digne aux bénéficiaires après 62 ans.

Une violation des engagements internationaux

La France est signataire de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH), qui impose aux États de garantir les droits des personnes handicapées sans discrimination, tout au long de leur vie. Pourtant, en forçant les bénéficiaires de l'AAH à passer à l'ASPA : la France méconnaît l'article 28 de la Convention, qui garantit le droit des personnes handicapées à un niveau de vie décent et à une sécurité sociale adaptée à leurs besoins spécifiques. Elle ignore également l'article 19, qui exige que les États facilitent l'autonomie et l'inclusion dans la société, en refusant de reconnaître les besoins permanents des personnes handicapées après l'âge légal de la retraite.

Nous revendiquons une mise en conformité immédiate de la législation française avec les dispositions de cette convention. En cas d'inaction, nous porterons ces revendications devant : le Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies, qui a le pouvoir d'interpeller l'État français sur ses manquements, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), pour violation des droits fondamentaux à l'égalité et à la dignité.



(...) la France méconnaît l'article 28 de la Convention des Nations Unies, qui garantit le droit des personnes handicapées à un niveau de vie décent et à une sécurité sociale adaptée à leurs besoins spécifiques.



Une rupture d'égalité contraire à la Constitution

L'égalité devant la loi, garantie par l'article 1^{er} de la Constitution française, est foulée aux pieds par cette transition injuste. La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen est pourtant claire dans son article 6 : « *la loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.* » Ce principe fondamental garantit l'égalité devant la loi et le droit de participer pleinement à la vie démocratique. Mais il ne suffit pas de l'inscrire dans les textes : il doit se traduire dans les faits. En matière d'accessibilité et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, cet article impose une égalité réelle, tangible, dans l'accès aux droits fondamentaux. C'est pourquoi nous exigeons la mise en conformité immédiate des lieux publics, des transports, et des services numériques, ainsi que le respect intégral des engagements en matière d'emploi, d'éducation et de droits sociaux. L'inclusion n'est pas une option, c'est un impératif républicain auquel nul ne peut déroger.

Rupture d'égalité entre citoyens :

Les bénéficiaires de l'AAH avant 62 ans se voient imposer une baisse de leurs droits à la retraite, contrairement aux autres catégories de citoyens qui conservent leurs avantages acquis. Cette inégalité est d'autant plus flagrante que le handicap n'est pas lié à l'âge mais à une condition permanente.

Non-respect du préambule de la Constitution de 1946 :

Le préambule stipule que toute personne, incapable de travailler en raison de son état, a droit à des moyens convenables d'existence. Ce droit ne s'arrête pas à 62 ans. Nous demandons la reconnaissance constitutionnelle des besoins permanents des personnes handicapées, quel que soit leur âge, afin de garantir la continuité de leurs droits sociaux et financiers.

PROCÉDURES JURIDIQUES ENVISAGEABLES :

Question Prioritaire de Constitutionnalité (QPC) :

Un recours pourrait être engagé par une personne directement concernée pour contester la conformité de cette transition automatique avec

les principes d'égalité et de solidarité. Cette démarche permettrait au Conseil constitutionnel de se prononcer et, potentiellement, d'invalidiser la disposition.

Saisine des juridictions administratives ou internationales :

En cas d'échec en droit interne, des recours pourraient être déposés auprès de la CEDH ou du Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies. Ces institutions ont déjà sanctionné des États pour des pratiques discriminatoires similaires.

Une discrimination indirecte sur l'âge et le handicap

Le passage forcé à l'ASPA à 62 ans constitue une discrimination indirecte, interdite par : le droit français (Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne), qui interdit toute discrimination fondée sur l'âge ou le handicap.

La jurisprudence européenne, qui condamne toute mesure créant des désavantages dispropor-

tionnés pour un groupe de population spécifique. Nous exigeons l'abrogation de cette mesure discriminatoire et la mise en place de dispositions respectueuses des principes d'égalité et de non-discrimination.

Le rôle des associations et des citoyens dans la lutte pour l'égalité

Face à l'inaction de l'État, les associations de défense des droits des personnes handicapées, soutenues par les citoyens, doivent intensifier la pression. Les mobilisations doivent se multiplier pour : interpeller les décideurs politiques sur les conséquences dramatiques de leurs choix législatifs. Sensibiliser l'opinion publique sur l'iniquité de ces mesures, souvent méconnues du grand public. Soutenir les recours juridiques, en fournissant un accompagnement juridique et financier aux personnes concernées.

L'État ne peut plus se dérober à ses responsabilités. Ces mesures injustes, discriminatoires et contraires à ses engagements doivent être abolies pour respecter les principes fondamentaux de justice sociale, d'égalité et de solidarité inscrits dans notre Constitution et dans les traités internationaux. Les personnes en situation de handicap ne demandent pas des privilèges, mais simplement le respect de leurs droits. ●



Redressement
judiciaire de la papeterie
Stenpa, les syndicats
démunis passent à
l'offensive judiciaire

La papeterie Stenpa est
placée en liquidation
judiciaire : 130 emplois
bientôt supprimés

L'ACTU ÉCO EN GRAND
FABRICATION DE
Lignes Manufacturing
exécution d'impression
INDUSTRIE # 26
Placé en redressement
judiciaire Stenpa chère
RESSOURCES HUMAINES



STENPA STENAY, L'USINE TORPILLÉE

ANNE DUVIVIER

Dossier complet paru dans les numéros 193 et 198 d'Impac

Spécialisée dans la fabrication du papier couché, la papeterie de Stenay, dans la Meuse, a connu de belles heures, employant jusqu'à 350 salariés, sur trois lignes de production. En 1995, elle est revendue au groupe finlandais Ahlström. En 2019, celui-ci arrête la machine historique du site, 77 personnes quittent l'entreprise avec un plan social. Selon les dirigeants, il s'agit de « renforcer la compétitivité et amorcer la modernisation de l'usine en promettant de nouveaux papiers à forte valeur ajoutée ». Mais rien ne vient, ni investissements, ni travaux déterminants.

Ahlström démasqué

En mars 2023, l'intersyndicale expédie à la presse un communiqué, par lequel elle fait part de son inquiétude devant le projet de fermeture du site. Ahlström, démasqué, se voit contraint de confirmer l'information et de se

“

Il n'a dû verser à Accursia que 15 millions, ce qui correspondait à la valeur du stock, et il s'est servi du reste pour fermer Bousbecque !

Alain Magisson, délégué CGT ”

justifier. Selon lui, pour le papier couché, « il existe une surcapacité en Europe et une concurrence avec des machines à la structure de coût plus compétitive ».

Toutefois, la loi Florange l'oblige à chercher un repreneur. Accursia, groupe allemand, fait la meilleure offre. Ahlström ne boude pas l'occasion, une cession avantageant nettement ses finances par rapport à une fermeture. L'accord est scellé le 24 août.

Ahlström s'est engagé à lui louer ses services commerciaux et informatiques pendant six mois, le temps de nouveaux recrutements. En espérant que tout le monde joue bien le jeu, malgré la concurrence. C'est le soulagement et la fierté pour l'intersyndicale et les élus, animés par une belle solidarité transpartisane : « On a donné notre avis, on a posé les questions et on a reçu des réponses, mais on verra bien au fil du temps si elles correspondent aux engagements. »

Accursia joue les victimes

Et c'est tout vu... Neuf mois plus tard, la papeterie est coulée. Ahlström a utilisé à son seul bénéfice la loi Florange, qui bien qu'imposant de chercher un repreneur, ne profite pas forcément aux salariés. « Il n'a dû verser à Accursia que 15 millions, ce qui correspondait à la valeur du stock, et il s'est servi du reste pour fermer Bousbecque ! » explique Alain Magisson, secrétaire Filpac CGT du CSE.

En guise de « service commercial opérationnel, avec un système informatique modernisé », Ahlström décourage les clients et se pose de fait en concurrent.

Quant aux investissements, on n'en voit pas la couleur. Accursia, dans une lettre adressée au CSE rejette la faute sur Ahlström, qui « savait pertinemment que le business plan était irréalisable. »

Le 8 novembre 2024, le tribunal de Bar-le-Duc prononce la liquidation. 124 salariés et leurs familles restent sur le carreau. Le potentiel de l'usine, son importance économique dans un territoire rural sinistré, l'attachement que lui vouent son personnel et toute la ville depuis cent ans d'existence, n'ont compté pour rien. ●

LES PROMESSES EN CARTON

Les dirigeants de RDM Blendecques veulent fermer l'usine, menaçant plus de 170 emplois. Les arguments avancés ne tiennent pas. Une note de l'agence Fitch révèle les mensonges de la direction.

BETTINE MACHECOURT

À la sortie de Saint-Omer, un panneau indique « Cartonnerie ». Une route longe une forêt, menant à l'usine, implantée ici depuis le début des années 1900. La façade porte encore les stigmates de l'incendie de 2022. À gauche de l'entrée, un vieux bâtiment abrite les agents de sécurité et les syndicats. Les parkings vides, les affiches défraîchies et les grilles barricadées en disent long. Sur des t-shirts accrochés aux grilles, des dates d'entrée et de sortie, comme des pierres tombales. Un panneau « À vendre » entretient une illusion : mais les visages des salariés ne trompent pas.

Un document explosif

Mercredi 29 juin, une délégation syndicale, un avocat et un expert étaient reçus à Bercy. Ils y découvrent une note de Fitch du 10 avril, prouvant que la direction ment. RDM prétend fermer à cause du marché, des inondations, de l'incendie et même du Code du travail. Mais pour séduire les investisseurs, elle doit faire évaluer ses risques. Fitch, agence indépendante, atteste de la rentabilité de RDM, dans la moyenne du secteur. Atouts : carton recyclé, clients fidèles. Pour les marchés, tout va bien. La fermeture n'est donc qu'une manœuvre financière, destinée à redistribuer la production en Espagne, Italie et Suède. Quand Philippe Lagrange, délégué interministériel, lit cette note, il tombe des nues : RDM l'a trompé. Elle exagère aussi les risques d'incendie et d'inondations pour dissuader les repreneurs.

«RDM nous ment»

Le lendemain, devant l'usine, la colère monte. Des cendres encore fumantes barrent l'entrée. « Alors, ça dit quoi ? » interroge un salarié. « RDM nous ment », résume Steeve, de la Filpac CGT. « On le savait déjà. Et notre reclassement ? » À l'origine, huit mois étaient proposés, soit presque rien. L'intersyndicale a obtenu 18 à 20 mois selon l'âge, mais ce n'est pas suffisant. « On va se démerder, comme d'hab' ! » lâche une salariée.

Jean-Philippe, élu Filpac CGT, négocie. Ce papetier de quinze ans d'expérience impose le respect par son calme. « On est comme vous, et on veut le mieux », rassure-t-il. Mais la direction fait traîner. Pendant ce temps, l'économie locale s'effondre : la verrerie Arc décline, et l'usine de batteries à Dunkerque n'est qu'un pansement sur une plaie béante.

« RDM nous vire »

Une femme, dont le mari travaille aussi à RDM, envisage de monter une autoentreprise. Mais avec 7 000 € d'indemnités après dix ans, difficile d'investir. Comme eux, des dizaines

de familles voient leur avenir s'écrouler. Sur un t-shirt d'enfant pendu aux grilles : « Maman, papa, pourquoi on ne part pas en vacances ? Parce que RDM nous vire. » Certains veulent rester dans la papeterie, mais les salaires chutent. Un salarié débutera en intérim en septembre. « Mon salaire me permettait de garder ma fille. Là, entre la nourrice et la cantine, je vais devoir bosser les week-ends. » Ses traits tirés trahissent l'angoisse.

La stratégie du vide

Depuis mars, RDM transfère la production ailleurs. L'ennui devient le pire ennemi des salariés. « On fait de la garderie ! », ironise l'une d'eux. « Les deux premiers jours, c'était marrant. Mais là, j'ai besoin que ça bouge ! » La direction applique une tactique bien rodée : annoncer la fermeture, vider l'usine, laisser les salariés s'étioler. En 2008, elle promettait d'investir après un plan de sauvegarde. Rien n'a été fait. En 2016, elle cassait les accords d'entreprise, jugés trop généreux. En 2022, un incendie éclatait : « Prévisible ! On l'avait signalé, la direction s'en foutait ! » Après avoir encaissé l'assurance et racheté des machines, RDM a relancé la production... pour annoncer la fermeture quelques semaines plus tard. La fierté de travailler ici s'efface, remplacée par la colère. Le site, historique, vit ses dernières heures. À quelques centaines de mètres, un ancien pas de tir de missile a été transformé en planétarium, Le Dôme. Mais personne n'imagine un avenir aussi brillant pour la cartonnerie. Ce jeudi-là, un camion chargé quitte l'usine. Derrière lui, un tas de cendres est de nouveau répandu devant les grilles. Le feu reprend. Comme l'histoire et l'héritage de Blendecques, tout part en fumée. Depuis, le site a définitivement fermé ses portes. ●





En 2014, les salariés du groupe Gascogne ont prouvé que la mobilisation syndicale peut vaincre le fatalisme. Retour sur une lutte exemplaire.

VIVRE ET TRAVAILLER À GASCOGNE

JÉRÉMIE DEMAY

Le documentaire projeté pour les dix ans de cette mobilisation s'ouvre sur une citation de Georges Bernanos : « *L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait.* » Une philosophie adoptée par les salariés, menés par la Filpac CGT, face à une direction aux choix hasardeux menaçant l'entreprise et ses emplois. En 2014, Gascogne, près d'un siècle d'histoire, était à l'agonie. Dix ans plus tard, le groupe est toujours debout.

Une asphyxie financière organisée

Dès les années 2000, la mondialisation et la baisse de la demande fragilisent le groupe. Plutôt que d'investir, la direction s'endette pour servir les actionnaires. Les intérêts bancaires explosent, tandis que les licenciements s'accroissent. Le comité de groupe, suspendu depuis près de dix ans, empêche toute coordination syndicale. En 2012, Natixis exige un remboursement accéléré des dettes. Les capitaux propres fondent, l'action chute, et la direction veut vendre le site de Dax, pourtant le plus performant. Une aberration économique. « *C'était un coup de massue* », se souvient Cyril Fournet, délégué CGT.



Nous ne nous attendions pas à nous faire applaudir ! On leur demandait de jouer leur rôle. On dénonçait le fait qu'ils avaient droit de vie ou de mort sur une entreprise.

Cyril Fournet, délégué CGT



Cyril Fournet, délégué CGT Gascogne Dax



Contre-offensive syndicale

La CGT réunit les syndicats, se forme à l'analyse financière et infiltre l'assemblée générale des actionnaires en achetant des actions. En 2012 et 2013, elle y prend la parole, exigeant des banques qu'elles assument leurs responsabilités. « *On s'est fait applaudir* », raconte Cyril Fournet. Le mot d'ordre : « *Vivre et travailler à Gascogne.* » En 2014, un consortium mené par l'industriel landais Dominique Coutière propose de reprendre Gascogne. L'annonce, tenue secrète jusqu'en juillet, change la donne. Des licenciements ont lieu, mais avec une stratégie industrielle. Le groupe retrouve son identité et sort de l'impasse. Depuis, plus de 200 millions d'euros ont été investis. Une nouvelle unité de production améliore qualité du travail et impact environnemental. Gascogne redevient bénéficiaire. Cette lutte montre que l'information, la formation syndicale et l'action coordonnée sont des armes redoutables. En 2014, Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, saluait ces efforts. Aujourd'hui, pourtant, les papeteries françaises continuent de fermer, victimes de logiques court-termistes. Gascogne prouve qu'une autre voie est possible : celle d'un syndicalisme combatif, acteur de son avenir. ●

TARTAS : QUE FUME LA PAPÈTE !

Pour célébrer les 30 ans de la lutte historique des papetiers de Tartas, une grande soirée a réuni les salariés. Retrouvailles, discussions, passation de témoin et projection d'un film étaient au programme.

JÉRÉMIE DEMAY

Sous un grand chapiteau, la buvette ne désemplit pas. « L'apéro est offert », annonce une affiche. Papetiers de toutes générations trinquent à la mémoire du combat de 1994. On parle de rugby, de souvenirs d'usine, de luttes. Les regards se baissent à l'évocation d'un disparu, puis s'illuminent devant un nouveau-né. « *Ah, la relève !* »

Tous reçoivent des souvenirs : un verre réutilisable, un échantillon de pâte à papier marqué du titre du film *Que la papète fume !* et une clé USB contenant le documentaire. Mais les vrais souvenirs sont ailleurs, dans les discussions animées. « *Tu te rappelles quand on est montés à Paris ?* » « *Oh oui, il y avait de l'ambiance dans les bus.* » Rires complices. « *Peut-être pour ça que je suis un peu sourd maintenant !* »

Une lutte gravée dans l'acier

Paul Braque, figure de la CGT Filpac, tente de rassembler la foule devant un bâtiment où sera dévoilée une plaque commémorative. Sur ce mur du souvenir, les noms des anciens responsables syndicaux sont déjà gravés. Deux responsables du CE tirent un drapeau : apparaît un dessin de l'usine en acier brossé, accompagné du message « *Que fume la papète !* » Guy Delmas, ancien secrétaire du CE et voix de la lutte de 1994, ne cache pas sa fierté. Alors que la projection tarde à commencer – le soleil éblouit le mur servant d'écran –, la pluie s'invite. « *Tu vois, Paul, t'as vexé le soleil* », plaisante un camarade. Lorsque les discours de Paul Braque et Guy Delmas commencent, la buvette se vide peu à peu. Le film plonge dans la France de 1994 : Mitterrand cohabite avec Balladur, Pasqua est à l'Intérieur, le chômage explose. L'ambiance est pesante, rythmée par les bruits de manif, de bidons et de sifflets.

« Tartas en danger »

Dans les années 90, Saint-Gobain veut séparer le centre de recherche de Tartas des unités de production, menaçant le site. La CGT utilise son droit d'alerte, mais la direction conteste. En 1994, un article de *Sud-Ouest* titre : « *Tartas en danger* ». Quelques jours plus tard, l'annonce tombe : l'usine fermera. Trois cents familles sont menacées. La CGT mandate Jean-Jacques Bordes, expert Secafi, pour démontrer que l'usine est rentable. Sa stratégie : gagner du temps, pendant que les salariés mettent la pression

Le film plonge dans la France de 1994 : Mitterrand cohabite avec Balladur, Pasqua est à l'Intérieur, le chômage explose.

sur Saint-Gobain. Une intersyndicale aurait risqué des trahisons. La CGT choisit donc le CE comme porte-parole. Les actions se multiplient : blocages, occupation du terrain et détournement du trafic routier. Une commission « loisirs » organise des opérations coups de poing. Le service d'ordre de la Filpac CGT forme les militants à occuper l'usine et gérer les forces de l'ordre. Aujourd'hui, ce type de stratégie serait qualifié de « terrorisme » par certains médias.

La pression monte

Le CE organise une journée portes ouvertes contre l'avis de la direction, un défilé de mode et une action à la gare de Dax, où les TGV partent pour Paris recouverts d'autocollants. Le 16 mai 1994, un CE extraordinaire se tient à Bordeaux sous forte protection policière. Pendant ce temps, des salariés envahissent les locaux de Facture, un autre site du groupe. À Bordeaux, Saint-Gobain annonce la fin de la production au 30 juin. Le CE riposte en justice pour contester les licenciements. Deux jours plus tard, les bus de Tartas reprennent la route pour Paris. Devant Bercy, les manifestants reconstituent une forêt landaise en aspergeant des cimes et des rouleaux de papier de liquide non inflammable. « *Ce soir, on vous met le feu* », scandent-ils. Les pompiers interviennent, le ministère cède. Bercy refuse la fermeture.

Une issue victorieuse

Sous la pression, Saint-Gobain finit par présenter un projet de reprise avec le Canadien Cascades et Tembec. Le site est sauvé ! Jusqu'au bout, la direction a tout fait pour briser les salariés, mais ces derniers ont tenu bon. Ils obtiennent même l'abandon des poursuites et des compensations financières. Aujourd'hui, la papeterie de Tartas tourne toujours. Après la projection, l'émotion est réelle. Un homme en costume se lève, salue les syndicalistes, visiblement mal à l'aise : c'est le nouveau directeur de Tartas. Il a vu le film. Il sait maintenant de quoi ces salariés sont capables quand on les trahit. La papète fume encore, et la flamme de la lutte ne s'est jamais éteinte. ●



De gauche à droite : Paul Braque, Guy Delmas, Jean-Marie Castets, Michael Dubos, Aubert Darrieutort, trois générations de lutte à Tartas.

LE PARTI DE LA HAINE ORDINAIRE, UNE HISTOIRE DU FRONT NATIONAL

Installé dans le paysage politique français depuis plus de cinquante ans, le Rassemblement (initialement Front) national semble être désormais aux portes de l'Élysée. À quinze jours et trois ans d'échéances électorales capitales, il ne s'agit plus de s'émouvoir, de se scandaliser mais de regarder ce parti d'extrême droite pour ce qu'il est vraiment : un parti xénophobe, raciste, anti démocratique, anti républicain et ultralibéral. Quelques clés de décryptage historique...

GEORGES KAPLAN
RUST
Article paru dans le numéro 196 d'Impac

Cour de l'Élysée, 2 juin 2027. C'est un Emmanuel Macron mâchoire crispée, sourire figé, qui attend en haut des marches Marine Le Pen, nouvelle présidente de la République. Elle remonte le tapis rouge d'un pas rapide et déterminé. Celui qui va désormais disparaître dans les coulisses de l'histoire et passer à la postérité comme le seul président de la cinquième République à avoir servi de marchepied à l'extrême droite, va transmettre les clés du pouvoir (et les codes nucléaires) à la nouvelle élue (par à peine plus d'1/3 des Français)... Ce qui semblait hier encore, une fiction effrayante est en train de se révéler hautement probable. En particulier depuis les élections européennes et le score sans appel du rassemblement national (32 %). Et sans préjuger du résultat des élections législatives (dont ne nous connaissons pas l'issue à l'heure de la mise sous presse.) Il ne s'agit donc plus de s'effrayer, de condamner, il s'agit de comprendre. Et ce, depuis les débuts : en octobre 1972.

Ce nouveau Front national rassemble alors des anciens de l'OAS, des nostalgiques de Vichy, de l'Algérie française, de l'Action française des années trente (...)

ORDRE NOUVEAU... AVANT LE FRONT NATIONAL

C'est le mouvement d'extrême droite Ordre nouveau (voir encadré page suivante) qui est à l'origine de la création du Front national. Dans l'objectif de présenter des candidats aux élections législatives de 1973, ce mouvement qui prône « la renaissance du patriotisme, la promotion d'une hiérarchie des valeurs, ainsi que la restauration familiale et éducative » (sic) entend rassembler la droite nationale et dépose le 27 octobre les statuts du « Front national pour l'unité française » à la préfecture de police de Paris. Ce nouveau mouvement pour le moins hétérogène, est très illustratif de l'émiettement et de la fragmentation de l'extrême droite française après la guerre d'Algérie. Ce nouveau Front national rassemble alors des anciens de l'OAS, des nostalgiques de Vichy, de l'Algérie française, de l'Action française des années trente, des membres de groupuscules étudiants comme le GUD ou Occident (voir encadré). Pour illustrer ce recrutement hétéroclite et franchement réactionnaire, il faut savoir que son premier trésorier, Pierre Bousquet (pas René) est un ancien Waffen-SS de la Division française Charlemagne, c'est tout dire...

Il s'agit en fait, pour ses créateurs, d'occuper l'espace politique de l'extrême droite et de s'affirmer comme la « concrétisation de l'unité et du nationalisme français ». Puis, dans une « logique de conversion » et particulièrement sous l'impulsion de François Duprat, (membre d'Ordre nouveau) d'abandonner tout le fatras de l'action violente et clandestine pour participer, voire conquérir le pouvoir en passant par la voie légale : la participation aux scrutins électoraux. François Duprat et Alain Robert, les deux idéologues du nouveau parti, s'inspirent du Movimento Sociale Italiano (MSI), parti néofasciste italien fondé en 1946 par des proches de Mussolini, qui vient alors de fusionner avec les monarchistes et d'adopter une ligne de « droite nationale » (Destra nazionale) : le MSI est à cette époque le plus

puissant parti d'extrême droite européen. Du reste, le FN sera soutenu (un peu) financièrement par ce parti, la première année de son existence. Curieusement, le nouveau mouvement a du mal à se trouver un président. Certainement pas du fait du manque de candidats mais plutôt du trop-plein. Les egos et les visions stratégiques fragilisent d'entrée le nouveau mouvement qui voit se profiler une scission. Néanmoins, c'est l'ex-député poujadiste Jean-Marie Le Pen qui tire les marrons du feu en proposant une présidence tricéphale : lui-même, François Brigneau et Alain Robert, tous deux issus d'Ordre nouveau. Jean-Marie Le Pen « présente alors un profil plus légaliste et modéré (on croit rêver...) que celui des dirigeants du mouvement nationaliste-révolutionnaire [...] Dans cette mesure, sa participation au FN doit avoir pour finalité de crédibiliser l'entreprise frontiste ». Dans le nouveau bureau du parti qui se constitue, on trouve alors certains de ceux qui vont devenir les premières figures médiatiques du FN : Roger Holeindre, Jean-Jacques Susini (ex OAS). Le politologue et grand expert de l'extrême droite en France, Jean-Yves Camus, souligne que la difficulté, à l'époque, réside dans « l'existence au sein de la droite nationale, de deux cultures idéologiques antagonistes : celle d'Ordre nouveau, nationaliste-révolutionnaire, et celle des nationaux, souvent issus du poujadisme et du mouvement pour l'Algérie française ». La création du nouveau parti se fait « dans une ambiance réciproque de parfaite méfiance », lepénistes et Ordre nouveau mettant concurrentiellement en place des sections locales et annonçant des meetings de lancement distincts. Dès le départ, le Front national baigne donc dans une ambiance de lutte d'egos et de guerre des (petits) chefs, qui restera une constante tout au long de son évolution.

(...) élève sous-officier à Saint-Maixent, il fait l'Indochine en 1954 mais c'est en Algérie qu'il va s'illustrer comme tortionnaire des prisonniers FLN .

ET JEAN-MARIE LE PEN ?

En 1972, à 44 ans, Jean-Marie Le Pen, avec un parcours politique déjà solide, n'est pas exactement le perdreau de l'année. Ce fils de marin pêcheur, licencié en droit, a été élu député à deux reprises dans les rangs poujadistes : en 1956, dans l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA) et notamment animateur de sa branche de jeunesse, et en 1958 pour le Centre national des indépendants et paysans (CNIP). Il se fait remarquer sur les bancs de l'Assemblée nationale par son indéniable talent d'orateur et surtout par ses apostrophes haineuses contre les membres des gouvernements successifs de la Quatrième République (en particulier Pierre Mendès-France) alors en pleine débâcle coloniale. Son parcours militaire est aussi assez révélateur de ses opinions et de son tempérament : élève sous-officier à Saint-Maixent, il fait l'Indochine en 1954 mais c'est en Algérie qu'il va s'illustrer comme tortionnaire des prisonniers FLN. Il interrompt même, pour ce faire, son premier mandat de député pour aller en Algérie en 1956. Ces exactions algériennes se rappelleront à son bon souvenir à plusieurs reprises dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. On le revoit au milieu des années soixante lorsqu'il participe à la campagne présidentielle du candidat d'extrême droite, l'avocat

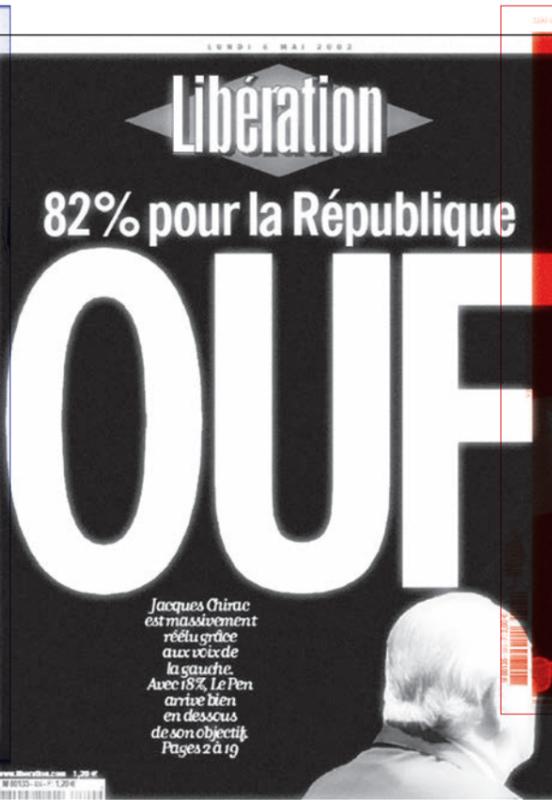
Jean-Louis Tixier-Vignancour. Il émergera aussi dans les journaux d'extrême droite comme *Minute* ou *Le Crapouillot*. Son parcours politique semble connaître un léger déclin sur la fin des années soixante, jusqu'à ce que l'année 1972 se révèle donc comme une année charnière pour celui qui, jusqu'ici, n'a pas pu encore marquer de son empreinte la scène politique française.

Quelques extrêmes droite en France

L'Action française. Mouvement politique nationaliste d'extrême droite de tendance monarchiste. Créé en 1899 au cœur de l'affaire Dreyfus, ce mouvement va incarner jusqu'en 1945 un nationalisme hystérique anti-républicain, anti-sémite, anti-démocratique, en fait anti-tout. C'est surtout sous l'impulsion de Charles Maurras, polémiste haineux et rédacteur en chef du journal du même nom (*L'action française*) que le mouvement va se développer dans les années trente au point de devenir une puissance médiatique et polémique redoutable. Pour donner une idée de la violence des idées affichées dans le journal, Maurras avait publié un article où il affirmait au sujet de Léon Blum, futur président du conseil du Front populaire : « *Blum est un homme à fusiller, mais dans le dos !* » Édifiant. L'action française soutien inconditionnel de Pétain de 1940 à 1944 disparaît, avec son journal, dans les poubelles de l'histoire en 1945. Maurras échappe de peu au poteau à la libération mais pas à 8 ans de prison (à ce sujet, il se fendra d'un pamphlet anti-gaulliste bien dans sa manière : *On ne fusille pas le dimanche.*). Les mauvaises herbes ont la vie dure : l'Action française resurgit dans les années 70 et revendiquera aujourd'hui près de 1 000 adhérents... sans commentaire.

OAS. Organisation de l'Armée secrète. Organisation d'officiers français créée autour du général Salan en 1961 quand il apparut évident que De Gaulle allait abandonner l'Algérie française. C'est un regroupement assez hétéroclite qui rassemble monarchistes, ex vichystes, juifs attachés à l'Algérie, mais qui ont tous pour point commun leur anti-gaullisme et la volonté de garder l'Algérie française. L'OAS va appliquer une tactique de la terre brûlée en Algérie et en Métropole en multipliant assassinats (près de 1700, dont le maire d'Évian, par exemple, pour avoir hébergé les accords du même nom) et attentats à la bombe. Ils vont de même signer une dizaine d'attentats contre De Gaulle, dont le dernier, celui du Petit-Clamart vaudra à son organisateur le colonel Bastien-Thiry d'être fusillé (le grand Charles aurait fini par perdre patience : « *L'OAS veut un martyr, je vais lui en donner un.* »). Pourchassés par les barbouzes du général, ils sont progressivement tous arrêtés (certains assassinés) entre 1962 et 1963 ou s'enfuient à l'étranger. Une amnistie (!) sera prononcée en leur faveur en 1968.

Ordre nouveau. Groupuscule d'extrême droite créé en 1969, issu de la disparition du mouvement Occident (autre groupe d'étudiants d'extrême droite parmi lesquels on comptait Alain Madelin et Gérard Longuet, futurs ministres) dont le credo était : « *la renaissance du patriotisme, la promotion d'une hiérarchie des valeurs, ainsi que la restauration familiale et éducative.* » Tout un programme... Hormis le fait de terroriser les campus parisiens et de s'affronter aux troupes de la Ligue communiste d'Alain Krivine, l'Ordre nouveau va contribuer à la naissance du FN avant d'être dissous en 1973 en conseil des ministres. Certains de ses membres réapparaîtront avec leurs insignes dans les manifestations du FN des années 80-90 (les fameux rassemblement du premier mai, place Jeanne d'Arc à Paris.) Liste malheureusement non exhaustive des mouvements d'extrême droite en France. Se reporter à l'excellent ouvrage de Jean-Yves Camus : *Le Front national*, Éditions Milan, « Les essentiels », 1998 //



DES DÉBUTS DISCRETS... VOIRE INEXISTANTS

Avant d'envisager une conquête électorale quelconque ou le développement d'un programme politique susceptible de séduire l'électeur français, Le Pen doit d'abord asseoir son autorité et contrôler les forces centrifuges qui agitent le mouvement. Alors que le nouveau parti dispose d'une petite assise d'adhérents solides (à peine 300 !), les luttes pour le contrôle du bureau national sont féroces. Les premiers initiateurs claquent la porte, Alain Robert s'en va créer le PFN (Parti des Forces nouvelles) qui concurrencera le FN jusqu'en 1981. Les premières tentatives électorales de Le Pen sont consternantes : 0,75 % au premier tour de la présidentielle de 1974, des scores faméliques aux différentes législatives, et cantonales des années soixante-dix. À cela, plusieurs explications. La France des années soixante-dix surfe encore sur les Trente Glorieuses, même si les indicateurs de la longue crise économique des années quatre-vingt sont déjà présents (impact du choc pétrolier de 1973, premières fusions rachats d'entreprises, premiers grands conflits sociaux avec les grèves dans les charbonnages, l'autogestion de Lip, etc.). Les discours sur l'immigration sont encore discrets dans les diatribes du tribun. Les Français, lors des élections ne « calculent » donc pas encore Jean-Marie Le Pen, dont les apparitions avec bandeau de pirate sur son œil éborgné ne contribuent pas vraiment à valoriser l'image. Les coachs en communication ne sont pas encore passés par là.

En 1980, Jean-Marie Le Pen tient bien le FN mais ne compte que 270 adhérents (une misère !). Pis, il n'ob-

En fait ce qui manque au FN, c'est le carburant indispensable à tout développement d'un parti d'extrême droite : une crise économique longue, un chômage en progression constante (...)

IL ÉTAIT UNE FOIS... LE RN!



tient pas les fameuses 500 signatures en 1981 pour l'élection présidentielle. Le parti fait son pire score aux législatives de juin 1981 : 0,18 %. Le FN est donc politiquement quasiment invisible... mais pas pour longtemps. En fait, ce qui manque au FN, c'est le carburant indispensable à tout développement d'un parti d'extrême droite : une crise économique longue, un chômage en progression constante : le fascisme italien des années vingt, le nazisme des années trente sont là pour nous le rappeler. Mais les choses vont (malheureusement) changer avec le début des années Mitterrand.

« Je suis l'empêcheur de bander à quatre ! »

Jean-Marie Le Pen dans le texte

LE TOURNANT DE 1983

Si les premières années Mitterrand commencent dans une atmosphère de fête, elles font place rapidement aux lendemains qui déchantent avec l'entrée de la France dans le tunnel de la récession, dès 1983. Explosion du chômage, début de la mondialisation, fermeture d'usines accroissent l'électorat de la déception et du ressentiment qui, désormais, va au-delà des électeurs de la droite traditionnelle. Le FN prolifère sur ce terrain et commence à asséner ses contre-vérités : « *Un million de chômeurs, c'est un million d'immigrés de trop !* » Première percée notable aux élections cantonales en mars 1982 : entre 10 et 12 % des voix dans le Nord (Grande-Synthe), dans l'Ouest (Dreux), dans l'Isère (Pont-de-Chéry). Mais c'est aux municipales qui suivent en 1983, catastrophiques pour la gauche de gouvernement, que le FN fait un coup fumant et très médiatique : Jean-Pierre Stirbois, figure de la droite du FN (oui, c'est possible d'être plus à droite dans un parti d'extrême droite) rate de peu la mairie de Dreux au second tour avec 31 % des scrutins au premier. Les élections européennes de 1984 confirment cette progression. Le parti lepéniste obtient près de 11 % des voix (un peu plus que le PC qui commence son lent déclin) et envoie dix députés à Strasbourg, dont l'activité au Parlement européen se bornera au chahut, à l'obstruction parlementaire et à l'absentéisme. Qu'on se rappelle qu'à cette occasion, Le Pen avait fanfaronné sur le plateau de l'heure de vérité : « *Je suis l'empêcheur de bander à quatre !* » Toute l'élégance verbale du tribun était déjà là. En 1986, Mitterrand impose un scrutin à la proportionnelle aux législatives, dans le but de limiter les effets d'une défaite annoncée. C'était une très mauvaise idée : non seulement la gauche perd la majorité absolue, mais

cela permet surtout au FN d'envoyer 35 députés à l'Assemblée nationale, dont les comportements agressifs, voire franchement antidémocratiques vont marquer les esprits.

On retrouvera parmi les élus FN des agités comme Jacques Bompard (futur maire d'Orange), Bruno Gollnisch, Roger Holeindre (ancien para, fidèle de la première heure), Bruno Mégret, Pierre Sergent (ancien OAS), et surtout Jean-Pierre Stirbois, qui se fera remarquer par son comportement violent et insultant, notamment lors d'une soirée de débats, comme le rapporte Catherine Trautman, ancienne élue socialiste, maire de Strasbourg : « J'ai vécu leur violence. Je me souviens d'une nuit infernale, lors d'un débat sur le trafic de stupéfiants. Stirbois est venu me bousculer et m'insulter. »

Bref, les élus du FN font du bruit, marchent sur les pieds de leurs voisins et font régner une sale ambiance sous le regard ravi de leur chef. C'est dire à quel point ils respectent la représentation nationale et le système parlementaire. La réélection de Mitterrand en 1988 sifflera (pour un temps) la fin de la récréation. C'est aussi l'époque des polémiques et des abominables « bons mots » de JMLP : « Les chambres à gaz sont un détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale... Monsieur Durafour... crématoire ! Mais il faut interner de force les sidaïques... Monsieur Stoleru, vous êtes bien juif, c'est bien cela ? » ou encore récemment, « Je ne crois pas que les Français aient beaucoup souffert de l'Occupation... » qui vont clairement et régulièrement nous rappeler qui est vraiment Jean-Marie Le Pen.

Néanmoins, le FN continue à consolider son emprise avec des victoires aux municipales de 1989 et de 1995 : Jacques Bompard à Orange, Jean-Marie Le Chevallier à Toulon, Daniel Sampieri à Marignane, Catherine Mégret (femme de) à Vitrolles. Le Sud, la Provence deviennent terre d'élection(s) du FN. Rapidement, ces succès qui confortent la position des barons du FN au sein du bureau national, fragilisent Jean-Marie Le Pen, qui affiche un enthousiasme pour le moins mesuré face à ces victoires, craignant « la montée en puissance de ces notables locaux aux dépens de sa propre personne ». (J.-Y. Camus). La guerre des chefs peut donc commencer...

Bref, les élus du FN font du bruit, marchent sur les pieds de leurs voisins et font régner une sale ambiance sous le regard ravi de leur chef.

SCISSON ET AFFAIBLISSEMENT (TEMPORAIRE) DU FN

La mort accidentelle (et opportune) de Jean-Pierre Stirbois en 1988, dégage la route pour Bruno Mégret qui devient délégué général du mouvement, en plus d'être dirigeant du FN en PACA. Mégret et Le Pen ont deux visions antagonistes de la stratégie politique du FN. Le président du Front national se voit reprocher son caractère autoritaire et ses polémiques, qui empêcheraient le parti d'accéder au pouvoir ; de son côté, Bruno Mégret apparaît plus consensuel et idéologiquement plus

enclin à des alliances avec la droite que Jean-Marie Le Pen. Et puis, en définitive, on peut se poser la question de savoir si Le Pen veut vraiment du pouvoir ou s'il se contente d'entretenir sa petite boutique des horreurs. Comme le rapporte Lorrain de Saint Affrique, son cidevant conseiller en communication dans les années quatre-vingt-dix, qui évoquait avec lui la possibilité, de plus en plus proche, d'arriver enfin aux « affaires » ce dernier l'aurait entendu soupirer : « Dieu nous en préserve... »

Mégret a compris, plus que les autres, les hésitations et les pudeurs du chef au sujet de l'accession du FN au pouvoir. Mégret passe à l'attaque en décembre 1998, lors d'un bureau national extraordinaire, prenant prétexte de l'éviction de deux de ses lieutenants. Il peut compter sur 140 conseillers régionaux, 60 secrétaires départementaux et 50 membres du conseil national. Oui mais... Le Pen a les adhérents derrière lui (près de 15 000 à cette époque). C'est la scission. Mégret tente de reprendre le nom du FN en créant le FN Mouvement national en janvier 1999. Le FN semble éclaté et affaibli. JMLP réussit néanmoins à récupérer juridiquement le nom du FN et ses ouailles égarées. C'en est fini des espoirs de Mégret : le Mouvement national républicain va s'agiter encore 5 ou 6 ans avant de disparaître avec son secrétaire général. Le chef reprend les rênes, coupe les têtes des impudents qui avaient osé le défier... Et Mégret appellera à voter Le Pen en 2002 et 2007 !

LA DÉFLAGRATION DE 2002

Le 21 avril 2002, c'est le séisme : malgré un FN affaibli par la scission récente de Mégret, Le Pen accède au deuxième tour de la présidentielle avec près de 17 % des voix. C'est la stupeur ! Lionel Jospin, premier Ministre en exercice, victime, entre autres, de candidatures multiples à gauche, quitte définitivement la scène politique. Mais il n'est pas le plus étonné...

Rappelons-nous, l'apparition de JMLP (avec retard) devant les caméras de TV, ce soir-là, le visage blême, voire constipé pour sa déclaration de deuxième tour. Aux portes du pouvoir, ou en tout cas en position de disputer l'investiture suprême à Chirac, il semble paralysé par l'enjeu. Il n'y aura pas de mauvaise surprise au deuxième tour. Les citoyens républicains de tout bord se mobilisent et Jaques Chirac est réélu avec un score de président de république bananière : 83 % des voix, Le Pen restant scotché aux 17 %. Le réflexe républicain a fonctionné, mais la République s'est fait peur.

De 2002 à 2007, le FN stagne ou régresse lentement dans les différentes élections qui s'enchaînent (législatives, régionales, cantonales...). En 2007, Le Pen est néanmoins réélu à la tête du FN pour 3 ans, malgré cette baisse d'influence et des problèmes financiers qui vont pousser le FN à quitter son siège (le « paquebot ») de Saint-Cloud. Le leadership de JMLP est de plus en plus contesté : ses hésitations, son management crispé, ses bons mots, fatiguent ou exaspèrent ses lieutenants. Carl Lang, Jean-Claude Martinez, font dissidence en présentant des listes non FN. Comme De Villiers, Mégret continue à lui disputer le monopole des idées d'extrême droite. C'est le moment qu'attendait Marine Le Pen, la dauphine jusqu'ici fidèle, pour sortir du bois.

DANS LA FAMILLE LE PEN, JE VOUDRAIS LA FILLE...

Le 16 janvier 2011, Marine Le Pen prend la direction du parti face à Bruno Gollnisch, héritier adoubi par le chef. Marine s'attaque immédiatement à un chantier fondamental pour l'accession au pouvoir : la crédibilisation et la normalisation du FN. Il s'agit d'adopter un discours plus « respectable » en s'éloignant des positions et déclarations les plus controversées de Jean-Marie Le Pen concernant l'antisémitisme ou l'avortement (mais pas l'immigration), au profit de problématiques plus sociales. Au passage, elle vire les membres les

« Je ne crois pas que les Français aient beaucoup souffert sous l'Occupation... »

Jean-Marie Le Pen dans le texte



plus radicaux du mouvement (nostalgiques de l'OAS, membres de groupuscules fascistes ultra-violents). Le vieux aussi est viré du mouvement après sa récidive sur les chambres à gaz, en 2015, « détail de l'histoire » (ce qui lui vaudra du reste une condamnation pour contestation de crime contre l'humanité).

La banalisation du FN est en marche. Cela dit, cela reste un polissage de pure façade comme le rappelle le sociologue Sylvain Crépon qui affirme, pour ce qui est du militantisme au sein de ce mouvement entre 2000 et 2010, la permanence du « vieux fond nationaliste de l'extrême droite française, dont l'une des principales caractéristiques idéologiques consiste à se montrer hermétique aux valeurs universalistes des droits de l'homme », et surtout celle de la question identitaire qui « constitue, aujourd'hui encore, la pierre angulaire de l'idéologie du nouveau lepénisme ».

Mais il faut séduire l'électeur moyen. Marine Le Pen commence donc à développer un discours gauchisant : critique de la mondialisation, défense des intérêts des « petites gens », critique de la bureaucratie européenne, taxation des profits des grandes entreprises. En fait, un calcul cynique pour répondre aux inquiétudes économiques des classes populaires.

Comme au niveau sociétal, de la même manière, Marine Le Pen ne conteste pas l'IVG (on l'a encore vu récemment avec sa constitutionnalisation que le RN n'a pas contestée et votée) et sanctionne les discours homophobes (pour l'instant). Et ça marche... L'électorat du FN s'élargit encore : des classes populaires déçues par la gauche et les promesses non tenues de la social-démocratie aux classes moyennes avec des catégories socioprofessionnelles au niveau de vie plus élevé (les fameux cadres CSP plus).

Le FN reste néanmoins le FN. La permanence d'îlots de radicaux à l'intérieur de la mouvance FN font qu'à



chaque nouvelle élection, certains candidats dérapent en tenant des propos antisémites, racistes et haineux. Qui font souvent l'objet de poursuites du parquet ou des préfets mais jamais de la direction du RN. Bref, ne perdons pas de vue comme le souligne Marion Ballet (politologue) que « le discours du Rassemblement national reste caractéristique d'un parti hors système, les thèmes de l'indignation et de la peur y étant toujours les plus présents et la passion nationale fortement sollicitée, tandis que les appels à l'espoir demeurent peu nombreux et dirigés vers un avenir lointain ».

ALORS DEMAIN, LE RN ?

Les dix dernières années marquent indéniablement une progression constante du FN qui devient le Rassemblement national en 2017 (ripolinage communicant et médiatique mais qui ne change en rien la nature profonde du mouvement). Progression que même les bisbilles et autres exclusions ne semblent pas ralentir (Florian Philippot, par exemple, qui fait les frais de son souverainisme hystérique en 2017 quand sa patronne devient, par calcul démagogique, européenne). Le FN cartonne aux municipales de 2014 et voit arriver la nouvelle génération qui est actuellement sur le devant de la scène RN : David Rachline, maire de Fréjus, Steeve Brioso à Hénin-Beaumont, Sébastien Chenu, etc. On ne vous citera pas le nombre conséquent de municipalités gagnées par le FN : trop déprimant. De la même manière, le FN envoie 24 députés à Strasbourg lors des

“le discours du Front national reste caractéristique d'un parti hors système, les thèmes de l'indignation et de la peur y étant toujours les plus présents (...)”

Marion Ballet, politologue

européennes qui suivent. Il y aura bien des manifestations pour contester ce résultat, mais pas aussi importantes que celles qui avaient suivi la qualification de Le Pen en 2002. Marine Le Pen progresse aussi aux présidentielles successives. En 2012, elle fait comme son père en 2002, 17 %. C'est mieux en 2017 où elle atteint le deuxième tour avec 21 % des voix. Sa calamiteuse prestation où, perdue au milieu de ses fiches, elle cafouille face à au technocrate Macron ne lui aliénera pas son électorat (même pas mal).

Aux législatives, même dynamique : les députés du FN sont 2 en 2012 (Marion Maréchal, Gilbert Collard), 8 en 2017, dont Marine Le Pen qui réussit enfin à se faire élire après trois tentatives pour finir à... 89 aux élections de 2022 ! Même si on s'étrangle en le disant, le Rassemblement national est un parti de gouvernement, ou plus exactement en passe de le devenir.

Même s'il y a eu fléchissement, voire un net recul aux régionales et départementales de 2020 et 2021, le RN est solidement ancré dans le paysage politique français... et malheureusement pour longtemps.

La nomination de Jordan Bardella à la tête du RN, genre idéal, ne nous semble pas mériter un développement de son CV, tant il semble une créature de Marine Le Pen, qui le tient, pour ce que l'on en voit récemment, avec une laisse assez large...

Mais ce qui nous semble plus indispensable c'est de dénoncer l'enfumage social et politique du RN, dont les élus, comme le rappelait Jacques Dimet dans ces colonnes (*Impac 191*) n'ont voté aucune mesure sociale susceptible d'améliorer le quotidien des Français (contre l'augmentation du smic, contre l'indexation des salaires, contre le rétablissement de l'ISE, contre le gel des prix des loyers, la liste est longue... Vous pouvez vous reporter à la lecture édifiante de cet article.)

Concluons avec la récente interview dans *Le Nouvel Obs* d'Alain Minc (oui, vous avez bien lu, Alain Minc, le commis voyageur du capitalisme sauvage du CAC 40) qui déclarait dans un éclair de lucidité (sa confession juive ou plus sûrement le souvenir de ses parents militants communistes) : « Je veux parler des élites politiques, des élites économiques, et aussi des élites médiatiques. C'est un peu comme si elles commençaient à s'habituer à l'inimaginable. Je suis très impressionné par

“ Il ne faut pas se leurrer, en cas de victoire de Marine Le Pen, nous ne disposerons pas d'un billet aller-retour. ”

Alain Minc dans le *Nouvel Obs* du 15 mars 2024

cette résignation. Dans le milieu économique, en particulier, on se réfère à l'Italie, en soutenant que l'arrivée au pouvoir de Giorgia Meloni en 2022 n'a pas eu de si graves conséquences. (...) Leur domestication remonte à très loin. Après la Fronde, nos élites aristocratiques se sont soumises à Louis XIV, et cela n'a jamais réellement cessé, jusqu'au serment d'allégeance prononcé par les hauts fonctionnaires au maréchal Pétain. En France, les élites ne sont pas courageuses. (...) Si Marine Le Pen demeure peu fréquentable, il en va autrement avec Jordan Bardella. C'est pourtant le même visage de l'extrême droite, mais sans cicatrice. Ceux qui acceptent de recevoir M. Bardella et d'échanger avec lui ne me le disent pas, mais je les devine. (...) Il ne faut pas se leurrer, en cas de victoire de Marine Le Pen, nous ne disposerons pas d'un billet aller-retour. Il sera compliqué de revenir au statut antérieur. » Il s'agit très exactement de ça. Le coup de tonnerre de la dissolution surprise de l'Assemblée nationale par le pompier pyromane de l'Élysée, le 10 juin dernier, risque malheureusement d'accélérer le processus. Et en 2027, nous n'aurons plus qu'un fusil à un coup... et il ne faudra pas rater la cible. ●

Les « dérapages » de Jean-Marie

Les fameux « dérapages » de Le Pen sont une des marques de fabrique de la parole du tribun. Et Jean-Marie Le Pen n'a jamais avoué aucun regret pour ces dérapages, contrôlés ou non, répétés souvent, qui lui ont valu plusieurs condamnations en justice. Des chambres à gaz à l'immigration, revue de détail. En septembre 1987, il assure sur RTL que les chambres à gaz sont « un point de détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ». La justice le condamne en 1991 à 1,2 million de francs d'amende (183 200 euros) pour avoir banalisé les persécutions nazies. Il réitère ses propos le 5 décembre 1997 à Munich. Le tribunal de Nanterre le condamnera à verser jusqu'à 750 euros à 11 associations. Il réitère dans les mêmes termes en avril 2008 dans un entretien au magazine *Bretons*. Puis le 2 avril 2015, il répète ses propos sur BFMTV-RMC et défend l'utilité des polémiques dans la progression du FN. En septembre 1988, il fait, dans un discours, un jeu de mots avec le nom du ministre de la Fonction publique, Michel Durafour, « Durafour crématoire ». Il est condamné en 1993 à 10 000 francs d'amende (1 524 euros) pour « injure publique ». Le 19 avril 2003, Jean-Marie Le Pen déclare dans *Le Monde* : « Le jour où nous aurons en France, non plus 5 millions mais 25 millions de musulmans, ce sont eux qui commanderont et les Français raseront les murs, descendront des trottoirs en baissant les yeux... » En conséquence, en février 2005, la cour d'appel de Paris le condamne à 10 000 euros d'amende. Le 7 avril 2015, il s'en prend dans la revue d'extrême droite *Rivarol* au « torrent de l'immigration », qualifiant « le million de Chinois en France » de « gens intelligents, actifs, discrets, mais néanmoins puissants et redoutables ». En juin 2014, il s'en prend dans une vidéo à des artistes qui ont pris position contre le FN notamment Patrick Bruel, qui est juif : « Ecoutez, on fera une fournée la prochaine fois. » Le 12 janvier 2005, il estime dans *Rivarol* que l'occupation allemande en France « n'a pas été particulièrement inhumaine ». Ce qui lui vaut en février 2008, une condamnation à 3 mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende. Le 4 juillet 2013, il qualifie la présence de Roms à Nice d'« urticante » et « odorante ». Le 7 avril 2015, il affirme dans la même revue qu'il n'a « jamais considéré le maréchal Pétain comme un traître » et « Je comprends tout à fait qu'on mette en cause la démocratie, qu'on la combatte », ajoute-t-il. On ne peut pas être plus clair... /// Source : AFP





ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INFORMATION À NOS ACTES MANQUÉS*

JÉRÉMIE DEMAY
RUST

Les États généraux de l'information ? Un sommet du vide. Un exercice d'illusion démocratique qui aura surtout servi à dilapider plus de 7 millions d'euros pour pondre un rapport insipide. Les conclusions, rendues mi-septembre, illustrent une chose : le pouvoir n'a aucune intention de garantir aux citoyens une information libre et indépendante.

“**Q**ui aurait pu prédire que la liberté de la presse mourrait à petit feu en France?”, pourrait ironiser Emmanuel Macron. Fidèle à lui-même, le président du nouveau monde gesticule, met en scène une grande consultation pompeusement baptisée États généraux de l'information (EGI). Objectif affiché ? Lutter contre les fake news. Des groupes de travail sont mis sur pied. Impossible pour des associations ou des syndicats d'en faire partie. Il faut être présent en son nom propre, avoir beaucoup de temps, et très souvent habiter à Paris... Cela fixe l'ambiance d'emblée. Pour se donner bonne conscience, ces EGI se sont également déplacés en province. Les débats de la première phase décentralisée des EGI, se sont déroulés à Auxerre.

*Titre emprunté à la célèbre chanson de Jean-Jacques Goldmann

Les chiffres

16% des 18-24 ans pensent que la terre est plate !

D'ici 2026, **90%** des articles sur internet seront rédigés par l'intelligence artificielle

27% des Français ont confiance dans les réseaux sociaux pour s'informer

La journée annonçait déjà la couleur des conclusions qui arriveraient en septembre 2024. Cette volonté d'ouvrir la discussion aux citoyens est un raté monumental. Les trois quarts des présents étaient des journalistes parisiens, quelques retraités, des lycéens rameutés en dernière minute et des militants d'Extinction Rébellion. Pas franchement un panel représentatif du grand public.

« 16 % DES 18-24 ANS CROIENT QUE LA TERRE EST PLATE »

Et pourtant, les chiffres présentés par Christophe Deloire, décédé quelques mois plus tard, auraient dû provoquer un électrochoc : d'ici 2026, 90 % des articles en ligne seront rédigés par l'IA, noyant l'information sous des tonnes de contenus sponsorisés, 66 % des budgets publicitaires captés par les Gafam, étranglant la presse indépendante ; 3 000 journalistes perdus en dix ans sans augmentation de salaire. 27 % des Français s'informent via les réseaux sociaux, avec des conséquences alarmantes : 16 % des 18-24 ans croient que la Terre est plate.

Lê Nguyễn Hoang, spécialiste de l'éthique de l'IA, met en garde : « L'IA amplifie le déluge d'infos, favorise le clash et l'extrême, étouffe les discours nuancés. » Il prône une régulation

66 % des budgets publicitaires sont captés par les Gafam, étranglant la presse indépendante.

stricte, à l'image des brevets pharmaceutiques, pour contrer les abus des algorithmes qui broient les droits d'auteur et alimentent la désinformation.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INFORMATION: LA MACRONIE BRASSE DE L'AIR!!...



Mais ce qui résume le mieux le gouffre entre patrons de presse et journalistes reste cet échange : Jean-Pierre Canet interpelle Christophe Mahieu (directeur du groupe Ebra) sur la concentration des médias. Réponse lénifiante : « Si un journaliste n'aime pas son propriétaire, il peut poser sa clause de conscience. » Riposte cinglante de Canet : « Il n'a plus qu'à aller bosser au McDo, alors ! » Au final, en septembre, le comité de pilotage des EGI a trié sur le volet les 200 propositions des groupes de travail. Bilan ? 15 ont survécu. Laissant sur le carreau plusieurs dossiers pourtant importants. L'effondrement des ventes de journaux papier ? Oublié. Le pillage des contenus par les Gafam ? À peine mentionné. La concentration tentaculaire des médias ? Silence radio. La précarisation des journalistes ? Une anecdote perdue dans un jargon soporifique. Le secret des sources, régulièrement piétiné par la justice ? Relégué en note de bas de page.

En clair, le rapport frôle le néant. Pourtant, la Filpac CGT et plusieurs collectifs avaient soumis de véritables solutions pour garantir une presse libre. Mais visiblement, lire et comprendre devient compliqué.

LES MÉDIAS TRÈS CONCENTRÉS...

Sur la concentration des médias, les rapporteurs s'abritent derrière une formule nébuleuse inspirée de l'Alle-

“**Les IA influencent les contenus en éliminant ceux ne faisant pas assez de vues.**”
Nguyễn Hoang, informaticien

magne. Une diversion qui légitimerait les empires Bolloré, Niel ou Saadé en France.

Les milliardaires peuvent jubiler : les EGI ont soigneusement enterré le droit d'agrément des rédactions, qui aurait permis aux journalistes de refuser un directeur parachuté par l'actionnaire. À la place, une simple recommandation pour que l'actionnaire « prenne en compte les observations » des journalistes. Autant dire rien. Une des seules « victoires » des EGI semble d'avoir épargné la clause de conscience... Quelle audace !

En abandonnant la presse aux mains de milliardaires réactionnaires et ultralibéraux, le gouvernement favorise l'hystérisation de l'information et laisse un boulevard aux fake news. Après, pour Macron, pour les médias rien ne presse. ●

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA PRESSE INDÉPENDANTE UNE PRESSE **SOUS TENSION**

JD

Dossier paru dans le numéro 194 d'Impac

L'affiche de la soirée de lancement annonce la couleur : un poing fermé tenant des journalistes. Un cri contre la censure, un appel à travailler libres et curieux. Cette soirée à l'espace Reuilly à Paris conclut deux mois de travail ayant accouché de cinquante-neuf propositions en quatre axes : lutter contre la concentration des médias, renforcer le droit à l'information, combattre la précarisation des journalistes et réformer les aides à la presse. Un programme ambitieux face aux États Généraux de l'Information (EGI) officiels d'Emmanuel Macron.

L'urgence dépasse le cadre corporatiste. Les citoyens se détournent d'une presse dominée par des communicants et étouffée par des lois liberticides. Le secret des sources est attaqué sans relâche. Sans lanceurs d'alerte, le journalisme d'investigation devient une coquille vide. La répression est déjà là : Anne Lavrilleux a été arrêtée, placée en garde à vue, son matériel saisi. Son crime ? Avoir enquêté sur des documents classés secret-défense. Quand quelques milliardaires régissent la presse, l'information se dilue en une soupe insipide. Vincent Bolloré en est l'incarnation : hystérisation des débats, discours réactionnaire, condamnations répétées. Une information sous contrôle, vidée de toute pluralité.

Pendant ce temps, les journalistes survivent à coups de piges sous-payées et de contrats

Le secret des sources est attaqué sans relâche. Sans lanceurs d'alerte, le journalisme d'investigation devient une coquille vide.



au rabais. La précarisation affaiblit les plumes incisives et bride la curiosité. « *La liberté de la presse s'arrête et débute au tiroir-caisse* » ironisait Robert Hersant. Aujourd'hui, enquêter ou manger, il faut choisir. Pendant que l'information s'étouffe, la désinformation prospère.

Sur scène, les animateurs tentent d'apporter un peu de légèreté, mais l'ambiance est lourde. Un étudiant en journalisme interroge : « *Peut-on vivre de l'investigation ?* » « *Difficilement, mais il faut être passionné* », lui répond-on. Passion, masochisme ou insouciance ? Un peu des trois.

Les cinquante-neuf propositions sont envoyées aux EGI officiels. Auront-elles un impact ? Pas certain, surtout avec Rachida Dati à la Culture, peu encline à défendre une profession qu'elle exècre. Mais un hic demeure : malgré les demandes répétées de la Filpac CGT pour rejoindre le collectif, silence radio. Or, sans imprimeurs, sans papetiers, sans journalistes de terrain, l'information n'existe pas. Un oubli fâcheux. Mais la Filpac CGT a présenté ses propres propositions. Parce qu'informer, c'est résister. Et résister, c'est refuser de se taire. ●

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE PEUT ATTENDRE

Les États généraux de l'information (EGI) incarnent un exercice coûteux et vain, dilapidant plus de 7 millions d'euros sans répondre aux véritables enjeux. Le rapport rendu mi-septembre illustre combien le pouvoir refuse d'assurer aux citoyens un accès à une information libre et de qualité.

JD

Fidèle à ses méthodes, Emmanuel Macron lance une consultation citoyenne en grande pompe. Sous couvert de lutte contre les fake news, sa véritable ambition semble être d'aseptiser la presse, la livrant aux mains des milliardaires.

L'indigence comme règle de conduite

Malgré des enjeux cruciaux, seules 15 des 200 propositions des groupes de travail ont été retenues. Rien sur la chute des ventes de journaux, la captation des revenus par les Gafam, ou la concentration excessive des médias. La précarisation des journalistes, la fermeture des centres d'impression, la distribution chaotique et la censure via le secret-défense, sont à peine évoquées. Le secret des sources, pourtant fondamental, est relégué à une note de bas de page.

L'éducation aux médias est mentionnée, mais sans plan concret. Former des citoyens capables de s'informer et de débattre semble n'être qu'un alibi. Des propositions concrètes de la Filpac CGT et d'associations professionnelles ont été ignorées.

Les médias peuvent rester concentrés

Le rapport cite un indicateur de concentration appliqué en Allemagne, sans mesurer l'impact des empires médiatiques français. Bolloré, Niel et Saadé peuvent dormir tranquilles. Aucune remise en cause du contrôle des rédactions par leurs propriétaires : le rapport recommande simplement que les actionnaires « *prennent en compte les observations* » des journalistes. Pourtant, Saadé avait mis à pied le directeur de *La Provence* après une Une qui lui avait déplu, provoquant une vague de départs. La clause de conscience reste leur seule échappatoire, une maigre consolation.

Un comité de suivi a été annoncé, mais sa mise en place traîne. En abandonnant l'information aux

oligarques, le gouvernement favorise la polarisation et laisse le champ libre aux fake news, comme si les leçons des élections américaines n'avaient servi à rien.

Un média pour faire des affaires

L'influence des grandes fortunes sur les médias est patente. L'exemple du *Washington Post* est édifiant : Jeff Bezos, propriétaire du journal, a évité d'afficher

Cet interventionnisme s'impose aussi en France. Le JDD et Paris Match, transformés en outils de propagande réactionnaire, ont vu nombre de leurs journalistes partir, écœurés.

un soutien à Kamala Harris pour ne pas contrarier Trump et protéger les intérêts d'Amazon. Après la victoire du candidat républicain, il a tweeté : « *Un grand bravo à notre 45^e et désormais 47^e président pour son retour politique extraordinaire et sa victoire décisive.* »

Cet interventionnisme s'impose aussi en France. Le *JDD* et *Paris Match*, transformés en outils de propagande réactionnaire, ont vu nombre de leurs journalistes partir, écœurés. Même si *Paris Match* a été revendu au groupe LVMH en octobre, le mal est fait.

Pendant ce temps, la liberté de la presse s'éteint doucement, sans bruit, et surtout sans déranger les affaires de ceux qui la contrôlent. ●



Il faut se battre et ne jamais abandonner”

L'imprimerie Morassuti à Saint-Étienne a été reprise par ses salariés grâce à une Scop depuis quatre mois. Les Scop deviennent de plus en plus une solution pour maintenir une activité dans les territoires. Attention toutefois : les salariés stéphanois ont su s'entourer pour éviter de foncer dans le mur. Damien Dubar, délégué syndical Filpac CGT chez Morassuti, explique les pièges à éviter.

PROPOS RECUEILLIS PAR JÉRÉMIE DEMAY

Article paru dans le numéro 197 d'Impac

Impac : Comment est née l'idée de reprendre l'entreprise sous forme d'une Scop ?



Damien Dubar : Quand nous avons appris que l'entreprise allait être placée en liquidation judiciaire, nous avons pensé qu'il serait dommage de laisser tomber une société qui fonctionnait, car nous avions du travail. Alors, que faire ? Soit on laisse tomber, soit on cherche une solution pour reprendre l'entreprise et continuer à la faire tourner. Avec quelques recherches et l'aide de la Filpac CGT, l'idée de créer une Scop a émergé.

Comment cette idée a-t-elle été accueillie par les autres salariés ?

Au début, très peu y croyaient, car reprendre une entreprise n'est pas simple. En plus, il fallait un financement, et beaucoup de nos salariés étaient au Smic... Nous étions cinq à y croire au départ, alors nous avons décidé de nous battre. Petit à petit, voyant que le dossier avançait, d'autres ont rejoint la Scop.

Vous vous êtes rapprochés de l'Union régionale des Scop ?

Exactement. Elle a étudié le dossier pour vérifier sa fiabilité et a jugé qu'il était viable, même si cela est compliqué, car reprendre une entreprise à la barre du tribunal n'est pas chose facile. Peu de Scop réussissent cet exploit, mais cela valait la peine d'essayer.

Quels conseils vous a-t-elle donnés au début ?

Elle nous a d'abord avertis qu'une Scop, ce n'est pas seulement pour sauver son emploi, mais pour s'engager dans une nouvelle aventure en devenant responsables de l'entreprise. Sans cette volonté, ça ne fonctionne pas. Elle



Nous étions cinq à y croire au départ, alors nous avons décidé de nous battre. Petit à petit, voyant que le dossier avançait, d'autres ont rejoint la Scop.

Damien Dubar, délégué syndical Filpac CGT chez Morassuti



nous a aussi prévenus qu'on passerait par toutes les émotions : par moments, on voudrait abandonner ; à d'autres, on voudrait partir en guerre. Et en effet, nous avons traversé tous ces états.

Comment cela s'est-il passé avec les banques ?

Nous sommes passés par France Active, qui travaille beaucoup avec l'Union des Scop et a réuni plusieurs banques. Dès que nous avons mentionné que c'était une reprise à la barre du tribunal, elles ont presque toutes tourné le dos, sauf le Crédit Coopératif.

Le Crédit Coopératif vous a demandé des garanties ?

Au départ, il s'agissait de 50 000 euros, puis ils ont monté la barre à 70 000 euros, estimant que le projet manquait de trésorerie. Pour cela, nous avons créé une association pour soutenir l'idée de notre Scop et lancé une cagnotte.

Cette cagnotte a même dépassé vos espérances...

Oui, 70 000 euros !

Cet engouement vous a surpris ?

Plus qu'étonnés, même ! Nous pensions récolter 20 000 ou 25 000 euros dans le meilleur des cas, mais 70 000, ça a été une vraie surprise, pour nous comme pour l'Union des Scop. Le dossier était quand même un peu faible, et nous n'avions qu'un mois pour

le déposer au tribunal de commerce. Heureusement, le tribunal a accepté de l'étudier en nous accordant trois mois supplémentaires pour le finaliser. Ce délai, bien que court, a été crucial dans notre réussite.

L'un des éléments essentiels de ce type de dossier, c'est le business plan. Comment l'avez-vous construit ?

Nous l'avons réalisé avec l'aide de l'Union régionale des Scop, qui nous a accompagnés tout au long du montage pour le rendre solide et crédible devant le tribunal.

Le tribunal a choisi votre dossier contre celui d'un entrepreneur lyonnais qui convoitait principalement le carnet de commandes et les machines. Maintenant, vous avez les clés de l'entreprise. Comment cela se passe-t-il ?

Nous avons mis en place un directeur technique et financier pour gérer les comptes et l'atelier, permettant aux salariés de se concentrer sur leur travail. Certains collègues n'ont pas l'habitude de cette gestion. Ils apprennent peu à peu ce qu'est une Scop.

C'est-à-dire ? Comment voyaient-ils le fonctionnement d'une Scop ?

Ils pensaient qu'ils allaient gérer leur planning... Mais une Scop, ce n'est pas ça. Oui, nous avons notre mot à dire sur les investissements et les orientations de l'entreprise, mais un directeur est là pour s'occuper des finances et de l'atelier pour que tout tourne au mieux. Il écoute les doléances des salariés pour résoudre les problèmes, et ce dialogue n'existait pas avant.

Certains ont-ils été déçus ?

Je ne dirais pas « déçus », mais leur rêve s'est un peu envolé. Ils pensaient devenir patrons. Oui, les salariés décident de beaucoup de choses, mais ils restent ouvriers et doivent faire leur travail pour que l'entreprise tourne. Nous leur avons expliqué qu'il ne sera pas possible que chacun fasse ce qu'il

veut. L'avantage aujourd'hui est que chaque ouvrier a un droit de parole, et de nombreux problèmes ont été réglés grâce à cela. Avant, il fallait passer par le chef d'atelier, qui décidait ou non de les régler – et très souvent, rien ne bougeait.

Le facteur humain a-t-il été le plus difficile à gérer dans une Scop ?

C'est un nouveau mode de travail encore méconnu. Nous en sommes à notre quatrième mois, et tout le monde s'y habitue. Les salariés reconnaissent que le climat est plus serein et convivial. L'aspect humain se met progressivement en place.

Après quatre mois d'activité, comment cette sérénité se traduit-elle sur le chiffre d'affaires ?

Il est stable. Les clients qui nous avaient promis leur fidélité ont tenu parole. En montant le dossier, nous avons contacté certains de nos gros clients pour savoir s'ils continueraient avec nous, ce qu'ils ont accepté à condition que la qualité soit maintenue. C'est pourquoi, malgré la liquidation, nous n'avons pas arrêté la production pour prouver que leur confiance était justifiée.

Vous êtes délégué syndical Filpac-CGT. Comment se passe le dialogue social avec la direction dans une Scop ?

Ah, ça change ! Le dialogue est plus ouvert et à l'écoute. Par exemple, en discutant de la sécurité dans l'atelier avec le nouveau directeur, les choses bougent. Nous travaillons maintenant avec la médecine du travail et la Carsat pour améliorer les conditions de travail des ouvriers. Avant, on n'avait rien de tout cela !

Un conseil pour les camarades qui pourraient se retrouver dans la même situation que Morassuti il y a quelques mois ?

Il faut se battre et ne jamais abandonner. Il y a encore du travail dans l'imprimerie. Aujourd'hui, si on ne se bat pas tous ensemble, on ne réussit pas. Je recommande aussi de se rapprocher de l'Union des Scop pour évaluer si le dossier vaut le coup. Les Scop sont un excellent système, grandement facilité par les lois Hamon.

Quels sont les prochains axes de développement de la Scop ?

Nous voulons nous engager dans des normes environnementales plus strictes. Saint-Étienne Métropole doit nous rendre visite, car nous aimerions imprimer leurs bâches de communication et les récupérer ensuite pour les recycler en trousseaux ou en sacs, avec ou via une association. C'est un virage que nous voulons tous prendre dans la Scop. ●





LE MONDIAL DES CSE

En amont du **Mondial La Marseillaise à pétanque**, participez le **samedi 5 juillet** à une journée de compétition au cœur du Mondial et vivez un moment de convivialité inoubliable.

Déroulement de la journée

- Accueil petit déjeuner à 9H00 dans l'espace VIP du Mondial
 - Distribution des boules de pétanque
 - Distribution d'un "Pack de bienvenue"
 - Mot de bienvenue
- Début de la compétition par poules à 10H
- 11H00 Débat
- 12H15 Apéritif puis déjeuner VIP
- 14H15 Reprise des parties
- 17H30 Finale dans le carré d'honneur du Mondial
- 19H00 Apéritif et moment de partage
- 20H30 Dîner de gala avec animation

/ TARIFS

- **Équipe : 450 € TTC** (375 € HT)
soit 150 € TTC par personne
- **Accompagnant : 90 € TTC** (75 € HT)
sans boules de pétanque et participation à la compétition



MONDIAL
La Marseillaise
À Pétanque

2025 lamarsellaise.fr

LE MONDIAL
LA MARSEILLAISE
DES CSE

SAMEDI 5 JUILLET 2025

LE MONDIAL LA MARSEILLAISE DES CSE
DANS LE CADRE DU PLUS GRAND
ÉVÉNEMENT SPORTIF DU SUD DE LA FRANCE



INSCRIVEZ VOUS



<https://qrco.de/inscriptionsCSE>



CONTACTEZ NOUS

RÉGIE COMMERCIALE DES CSE



+33 6 30 03 73 06
mondialcse@cpmm-distribution.fr

MONDIAL
LA MARSEILLAISE
DES CSE
5 JUILLET 2025

SPÉCIAL DERNIÈRE

Numéro hors série / juin 2024

**ÇA NE SE RECHARGE PAS,
C'EST INCASSABLE,
ÇA NE CRAINT NI LE CHAUD,
NI LE FROID,
ÇA NE CONSOMME PAS
D'ÉNERGIE,
C'EST RECYCLABLE À 100%,
C'EST MIS À JOUR TOUTES
LES 24H... ET...
ÇA DÉFEND LA DÉMOCRATIE !
ÇA S'APPELLE UN JOURNAL
QUOTIDIEN.**

| *Lisons moins d'écrans et plus de journaux* |

filpac cgt

La fédération au cœur de **la lutte**
pour la défense de l'imprimé,
de la presse écrite et des **métiers**
du livre et du papier

Le Livre, le Papier et la Communication

www.filpac-cgt.fr

SECAFI
GROUPE ALPHA

Investis à vos côtés

pour la défense de l'emploi, le développement
des compétences et la qualité du travail



**Un accompagnement sur mesure à chaque étape
de votre parcours d'élu de CSE**

Pour des compromis éclairés, équilibrés et exigeants !

40

ANS D'EXPÉRIENCE

≈ 300

EXPERTS
PLURIDISCIPLINAIRES

8

IMPLANTATIONS
RÉGIONALES

≈ 300

ÉLUS FORMÉS
PAR AN

≈ 2 500

MISSIONS
RÉALISÉES PAR AN

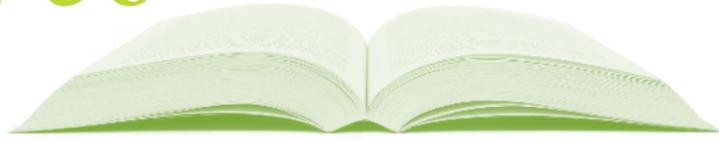


20, rue Martin Bernard 75013 PARIS

☎ 01 53 62 70 00 | ✉ contact@secafi.com | www.secafi.com

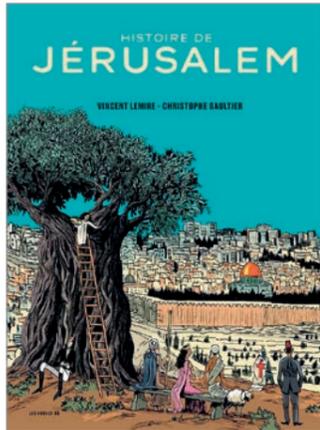


Pour ce numéro hors-série, nous revenons sur trois ouvrages dont Impac a déjà parlé et que nous recommandons particulièrement :



Le point de vue de l'olivier

ANNE DUVIVIER



Avec dix chapitres, deux cent cinquante pages, additionnées de notes, repères chronologiques et bibliographie nourrie, l'historien Vincent Lemire retrace magistralement quatre mille ans d'histoire de Jérusalem, illustrée par Christophe Gaultier en larges planches saisissantes, dont Marie Galopin signe la couleur. Bleu tendre de la mer, nuances d'ocre de la terre, des pierres, du ciel jusqu'au fauve, à l'écarlate,

feu dévastateur, corps massacrés, brun, noir de la terreur et de l'obscurantisme.

4000 ans, c'est aussi l'âge d'un splendide olivier, le narrateur, petite graine germée sur le mont du même nom, Har-Ha-Zeitim en hébreu, Jabal al-Zaytoun en arabe, et le lecteur qui ne parle pas ces langues ne peut qu'être frappé par leur ressemblance. Une terre calcaire, pas vraiment le rêve pour bâtir une cité, à l'écart de tout, « pas une goutte de pluie pendant six mois de l'année, entre avril et octobre... Des hivers rigoureux, des tempêtes de neige, des étés suffocants, des nuits froides, des orages, du vent... » sans oublier les séismes fréquents. La première bourgade, future Jérusalem, appartient d'abord à l'Égypte.

Selon la Bible, le roi Salomon, y construit le premier temple, cœur de la ville, qui va connaître d'innombrables vicissitudes au fil du temps : pillé, profané, détruit, dès -586 avant notre ère, aussitôt reconstruit, redémodé, reconstruit à chaque fois, et la ville avec lui, sans cesse dévastée, sans cesse se relevant. Juive, chrétienne, païenne, musulmane, cosmopolite, abandonnée à toutes les convoitises, les rivalités, les cruautés, les passions, l'ivresse du pouvoir. Rares sont les périodes d'accalmie où la prospérité rejaillit aussitôt. Qui se souvient de Frédéric II, saint empereur romain et roi de Sicile, qui se fait couronner roi de Jérusalem en 1229, dans le Saint Sépulchre ? « Souverain polyglotte, arabophone et volontiers islamophile » il demande pourquoi il n'entend plus le muezzin appeler à la prière. On lui répond que c'est par respect pour sa religion mais il éclate d'une belle indignation fraternelle, ordonnant que l'appel soit rétabli. S'ensuivent dix ans de paix, avant l'irruption violente des chevaliers templiers, précédant de peu la dévastation par les Tatars, d'Asie centrale en 1244.

Autre parenthèse heureuse pour la ville, racontée au chapitre VII : 1596 – 1799, « la paix des Ottomans ». Sous leur domination, musulmans, juifs et chrétiens partagent les mêmes droits, sont associés aux responsabilités et s'activent ensemble à l'embellissement de la ville, dont

Soliman le Magnifique dirige les travaux. Les bouchers juifs vendent leur viande casher aux musulmans qui la considèrent comme halal... Et les commerçants chrétiens vendent même à tous de l'alcool, au grand dam du cadî. Ensuite... Bonaparte, l'ingérence croissante de ce qu'on appelle indûment la « communauté internationale », avec les résultats qu'on sait. On se prend à rêver de ce qui a pu être et pourrait peut-être redevenir. Le livre s'achève sur la période récente, mais avant le 7 octobre, et on le referme le cœur serré, sur les questions prêtées au vieil olivier à propos de l'avenir : « Un désert post-apocalyptique, une ville en ruines, une nouvelle fois détruite par la folie des hommes et une nouvelle fois en attente de sa propre résurrection ? »

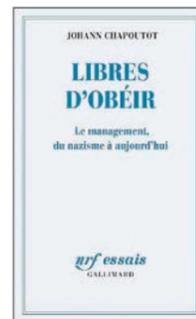
Une capitale pour deux États confédérés, une ville partagée mais non divisée, avec des institutions israéliennes à l'ouest, des institutions palestiniennes à l'est, et au centre de la ville une municipalité commune, élue par tous les habitants, qui prendrait en charge les besoins de chaque citoyen, et les aspirations de chaque visiteur, quelles que soient sa religion et sa nationalité ? »

Pauvre olivier qui risque dans pas si longtemps de se retrouver seul, à contempler le vide, comme au premier jour... ●

Histoire de Jérusalem, Vincent Lemire et Christophe Gaultier, Les Arènes BD, 2023, 27€.

Le management depuis le nazisme, le changement dans la continuité

AD



Non, il ne s'agit pas d'une outrance verbale... mais du sujet d'un petit livre passionnant de l'historien Johan Chapoutot, spécialiste du nazisme. Il nous montre que ce que nous considérons souvent comme des préoccupations, des expériences, un vocabulaire du management très contemporains, avait déjà cours dans l'Allemagne nazie (et même avant, dans l'armée prussienne de la seconde moitié du XIX^e siècle, mais qu'ils ont porté à

son paroxysme). Les nazis, contrairement à ce qu'on pourrait penser, abhorrent l'État, qui pour eux n'est qu'une notion juive (le peuple de la Loi) importée par l'empire romain, renforcée par Louis XIV et Napoléon. La vie, selon eux, est « un flux dynamique, de la même manière que le sang est un fluide » quand l'État « entrave pleinement la logique et la dynamique de la nature. Celle-ci, c'est bien connu, laisse dépérir ou fait mourir ce qui n'est pas viable », chômeurs, handicapés, opposants politiques, étrangers etc. État-Providence donc, contre loi

biologique... ou perçue comme telle.

Avec la guerre et l'annexion de nouveaux territoires, l'Allemagne a besoin d'une production sans cesse croissante, mais perd un grand nombre de « ressources humaines » (expression déjà employée à l'époque) avec tous les jeunes hommes mobilisés dans l'armée. Il lui faut donc « faire plus avec moins en faisant mieux ». « Simplification », « performance », « responsabilité », « rentabilité », « flexibilité », « adaptabilité », « créativité » sont les mots d'ordre en vigueur. Pour stimuler la productivité, on encourage le bien-être au travail et ainsi se crée ainsi la Kraft durch Freude, « la force par la joie » « que l'on peut définir comme un immense comité d'entreprise à l'échelle du Reich tout entier » : concerts de musique classique dans les entreprises, bibliothèques, salles de sport, de convivialité, réflexions sur l'ergonomie, la décoration, la nutrition, loisirs... Accessoirement, on ne dédaigne pas recourir à d'autres formes de stimulants : « La consommation massive de méthamphétamines, sous la forme de pilules de Pervitin prescrites aux ouvriers et aux soldats, afin d'accroître leur temps de veille, leur acuité psychologique et leur présence physique en témoigne. » Le tout, bien sûr, à l'usage exclusif de la « race » allemande – à condition que le travailleur soit en bonne santé, adepte du sport et pas tenté par la réflexion critique – les autres peuples réduits au servage dans le meilleur des cas.

Le principal auteur de ce système, est Reinhard Höhn, « une sorte de Josef Mengele du droit ». Docteur en droit, écrivain prolifique et général SS, il échappe à la justice en 1945 et réapparaît dans l'Allemagne de l'après-guerre, toujours en tant qu'expert en management, ayant prudemment gommé de son discours toute allusion raciste et antisémite. Il fonde en 1956 l'académie des cadres de Bad Harzburg, qui va contribuer puissamment au « miracle économique allemand » en formant quelque 700 000 cadres des principales sociétés allemandes (Aldi, Bayer, Telefunken, Esso, Krupp, BMW etc.). « De manière tout à fait opportune, observe Johan Chapoutot, les conceptions du commandement et du management développées par Höhn et ses collègues dès les années 1930 se révélaient étonnamment congruentes à l'esprit des temps nouveaux ». En l'occurrence, contre l'idée de lutte des classes, pente savonneuse vers le bolchevisme, la cogestion, le dialogue entre partenaires sociaux, la délégation de responsabilité, ce fameux modèle à l'allemande qui a prévalu si longtemps, où échouer dans sa mission équivaut à une défaillance personnelle, où la réflexion concerne les moyens, mais jamais la fin, « où l'on est libre de réussir en exécutant au mieux, ce qu'on n'a pas décidé soi-même ». Surprenante et intéressante continuité intellectuelle entre nazisme et modernité, et plus d'une résonance avec les courants actuels de management dit « humaniste », « bienveillant » ou « slow management » souvent pernicieux...

Ici encore, c'est la fin qui importe. Et Johan Chapoutot fait l'hypothèse que nous devons peut-être changer de regard, après ces décennies d'économie hautement productiviste sur notre organisation économique et les « valeurs » qu'elle trimalle. La destruction de la terre qu'elles ont générée risque de ne pas nous laisser le choix. ●

Libres d'obéir, Le management du nazisme à aujourd'hui, Johan Chapoutot, NRF Essais Gallimard, réédition 2022, 16€.

Robert Bucheton, communiste et résistant

AD



La Résistance. Beaucoup a été raconté, écrit, adapté, avec lyrisme souvent, sur cette période héroïque et sur ses acteurs. Robert Bucheton, (1910-1997) quand il entreprend en 1970 le récit de son engagement dans la résistance nivernaise, ne cherche rien d'autre que de rapporter, consciencieusement, minutieusement, l'enchaînement des faits

quotidiens, des opportunités, des solidarités qui le conduisent lui, le secrétaire communiste de la mairie de Clamecy et ses camarades, à plonger dans l'action clandestine, au nez et à la barbe de l'occupant. On suit, par le menu, l'évolution de la vie routinière dans cette sous-préfecture, les sempiternelles difficultés d'approvisionnement, la propagande allemande, les interdits, la présence pesante d'une armée d'occupation dont la préoccupation est souvent aussi la quête de nourriture... et tout le travail de fourmi, patient, modeste, d'abord de fabrication de faux papiers, de tracts, d'affiches, puis de caches d'armes, de ravitaillement des maquis, dans des camionnettes bringuebalantes à double fond ou des remorques attelées à des vélos, en apparence chargées seulement de pommes de terre. Pas à pas, on voit ces hommes et ces femmes inexpérimentés, maladroits, imprudents, se muer en réseau, tisser des liens avec d'autres, gagner en nombre, en compétence, en envergure personnelle et collective : maniement des armes, organisation de parachutages, sabotages... Avec le danger omniprésent, les arrestations, les échos de torture et d'exécutions, Robert Bucheton ne cherche jamais à dissimuler la peur qui le quitte rarement et le submerge parfois. Mais ce qui l'anime le plus profondément est un puissant sentiment de fraternité : fraternité communiste et fraternité résistante, pour lui indissociables, dans lesquelles il garde une place pour les antifascistes allemands et espagnols. On ne peut que saluer l'initiative de la réédition de ce témoignage par la toute jeune maison d'édition régionale nivernaise Poisson d'Or, ainsi que le travail qui l'accompagne. Le texte originel est remarquablement documenté, annoté, illustré, entre autres de photos. Parmi les annexes, on retiendra la poignante lettre d'adieu à ses parents de Gaston Roy, FTP, 21 ans, fusillé à Bourges le 20 mai 1944. Les générations actuelles savent-elles encore résister ? Robert Bucheton écrit simplement : « Aujourd'hui, cette page est tournée ; mais si je pouvais la revivre, je la recommencerais en suivant fidèlement le même chemin, parce que c'était celui des hommes libres. » ●

Un maquis dans la ville, Contribution à l'histoire de l'occupation allemande à Clamecy et dans la région (1940-1944), Robert Bucheton, Éd. Poisson d'Or, août 2024, 400 pages, 36 €. contact@poissondoreditions.com

ON NE DIRAIT PAS COMME ÇA,
MAIS AVEC CETTE PÂTE...

ON DIFFUSE DES IDÉES,
ON AFFIRME DES OPINIONS,
ON RACONTE DES HISTOIRES,
ON PROTÈGE L'ALIMENTATION,
ON PRÉSERVE LA SANTÉ...

... ON EN FAIT MÊME DES LITS

Ç'EST DU PAPIER !

| Livres, journaux, emballages, produits techniques... |
| Le papier, matière première de notre quotidien |

filpac cgt

La fédération au cœur de **la lutte**
pour la défense de l'imprimé,
de la presse écrite et des **métiers**
du livre et du papier

Le Livre, le Papier et la Communication
www.filpac-cgt.fr

Ça ne se recharge pas,
ça ne se met pas à jour,
c'est incassable,
ça ne craint ni le
chaud, ni le froid,
ça ne consomme pas
d'énergie,
c'est recyclable à 100 %,
c'est bon pour
vos méninges.

Ça s'appelle un livre.

| *Lisons moins d'écrans et plus de livres* |

filpac cgt

La fédération au cœur de **la lutte**
pour la défense de l'imprimé,
de la presse écrite et des **métiers**
du livre et du papier

Le Livre, le Papier et la Communication
www.filpac-cgt.fr

AU CŒUR DU
LANGUEDOC-ROUSSILLON

DÉCOUVREZ LE

Camping Le Navarre

à VIAS-PLAGE (HÉRAULT)

Un camping à taille humaine,
familial et ouvert à tous

Tarifs particuliers 2025

LOCATION MOBIL-HOME Les arrivées se font à partir de 15H30
Locations du samedi au samedi uniquement en haute saison

EMPLACEMENTS CAMPING
(TENTES, CARAVANES, CAMPING-CAR)

Les arrivées se font à partir de 14H

BASSE SAISON : 05/04 au 05/07 et du 30/08 au 20/09

HAUTE SAISON : du 05/07 au 30/08

OFFRES WEEK-END BASSE SAISON uniquement

(2 nuits minimum) À partir du 3 mai
MH standard : 2 nuits : 110€ / 3 nuits : 130€
4 nuits : 140€
MH confort : 2 nuits : 140€ / 3 nuits : 160€
4 nuits : 170€
Au delà de 4 nuits : semaine facturée

PRESTATIONS LINÉAIRE CAMPING

(ouverture - fermeture)

Emplacement 6 personnes : 2 500€
Forfait animal (Maximum 2) : 80€
Garage mort (fermeture - ouverture) : 170€
Électricité au réel

Promotions

Mobil Home

(4 semaines)
du 03/05 au 05/07

4 pl. 900€
4 pl. confort 980€
6 pl. 950€
6 pl. confort 1020€

Pour toute location
entre 05/07 et le 26/07 2025
une semaine achetée,
la deuxième à 50%
(Sauf gamme Confort / offre non
cumulable avec les autres promotions)

Mobil Home

(2 semaines)
du 05/04 au 05/07
et du 30/08 au 20/09

-20% sur le tarif de location

Mobil Home

(3 semaines)
du 30/08 au 20/09

4 pl. 750€
4 pl. confort 820€
6 pl. 850€
6 pl. confort 920€

N'HESITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

Pour tout séjour de groupe
(centres de loisirs, regroupements sportifs...)
nous proposons des tarifs avantageux !
Les CSE sont également les bienvenus.

AMIS LECTEURS D'IMPAC

-10% sur votre séjour
(offre non cumulable avec les autres promotions)

Renseignements au 04 67 21 64 05 / campingenavarre@gmail.com